



Grundman reste le Maître

Un vent de rumeurs de plus en plus étonnantes souffle présentement sur le Forum mais une chose est certaine, selon Réjean TREMBLAY, Irving Grundman reste maître après Dieu. Il serait même prêt à accepter d'être président du Canadien. Mais, un poste de directeur général pour Bowman, c'est non!

— page C 1

Clark aura plus de ministres que Trudeau

A la suite d'une première séance de travail en compagnie de ses principaux conseillers, M. Joe Clark a révélé, par l'entremise de M. Bill Neville, qui sera son principal secrétaire, que son gouvernement comptera un plus grand nombre de ministres que celui de M. Trudeau, et qu'il sera formé d'un certain nombre de superministères auxquels seront rattachés tous les autres. Ce n'est cependant que le jour de son assermentation, ou le lendemain, qu'il fera connaître la composition de son cabinet, qui pourrait compter jusqu'à 40 membres. Quant à la désignation des ministres non élus en provenance du Québec, il n'existe pas actuellement de liste formelle de candidats, mais plusieurs noms auraient d'ores et déjà été mentionnés.

Du côté des libéraux, les anciens collègues de M. Trudeau, en arrivant à Ottawa hier pour participer au dernier conseil des ministres, se sont tous abstenus de critiquer leur chef. «C'est plutôt le moment de nous regrouper afin de nous préparer à notre nouveau rôle de parti d'opposition», a fait remarquer M. Robert Andras, un des rares membres du cabinet qui ait survécu à la débâcle libérale en Ontario.

— pages A 8 et A 9

édito

• L'inquiétante polarisation du vote

par Marcel ADAM

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 7 à B 11
— Horaires: B 12
Bandes dessinées: C 12
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: B 1 à B 6
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 10
FEUILLETON
— «Un jardin de roses»: C 9
Horoscope: C 12
Jardins et maisons: D 10
Le monde: A 10, A 11
Mon œil sur Montréal: B 12
Mot mystère: C 12
Mots croisés: C 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 8 à C 11,
D 4 à D 12
Radio et télévision: B 11
Sports: C 1 à C 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

Versements à Paul Desrochers et Claude Rouleau

JO: louche méli-mélo de «cadeaux» et paris

par Lisa BINSSE

Paul Desrochers, l'éminence grise derrière Robert Bourassa alors que celui-ci était premier ministre du Québec, a reçu \$30,000 entre 1971 et 1973 de Claude Desjardins, un des principaux dirigeants de la firme d'ingénieurs Desjardins et Sauriol qui a obtenu certains contrats dans le cadre des Jeux olympiques. Cette somme a été remise en espèces liquides à titre de contribution à la caisse que le Parti libéral met-

tait au service du chef pour certaines dépenses.

De plus, la Commission d'enquête Malouf apprenait hier lors de sa dernière audience publique que différentes compagnies reliées à cette firme avaient contribué \$490,500 au Parti libéral et \$30,500 à l'Union nationale entre 1970 et 1976.

Dans son témoignage à huis clos le 23 mars dernier, dont un résumé a été rendu public hier,

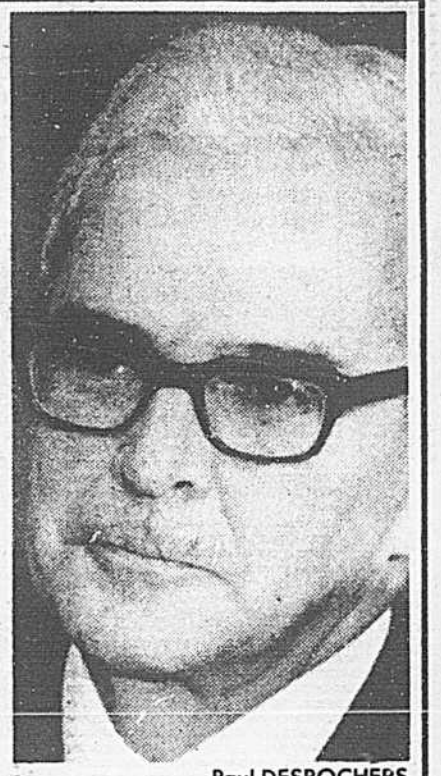
M. Claude Desjardins a également déclaré avoir remis certaines sommes d'argent à titre de cadeau à Claude Rouleau (qu'il connaît depuis des années) lorsque ce dernier était sous-ministre des Transports. Ces sommes, \$1,000 en 1971, \$1,000 en 1973 et \$2,000 en 1975, étaient une forme de remerciement à M. Rouleau (nommé président de la Régie des installations olympiques en 1975) pour avoir accéléré le paiement d'honoraires dus par le

gouvernement à la firme Desjardins et Sauriol.

Quant aux réactions de M. Rouleau, M. Desjardins note qu'il «s'arrangeait pour qu'il (M. Rouleau) n'en ait pas», et ce dernier ne lui a jamais remis les sommes données.

Toujours lors du même témoignage, M. Desjardins a expliqué que les souscriptions électorales effectuées par ses firmes aux différents partis politiques pro-

— Voir JEUX, page A 6



Paul DESROCHERS

Cannes: l'année des Américains!



Sally FIELD, prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans «Norma Rae».

• «Le Tambour» aussi remporte le grand prix

La Palme d'or va à «Apocalypse Now»

Meilleur acteur:
Jack Lemmon

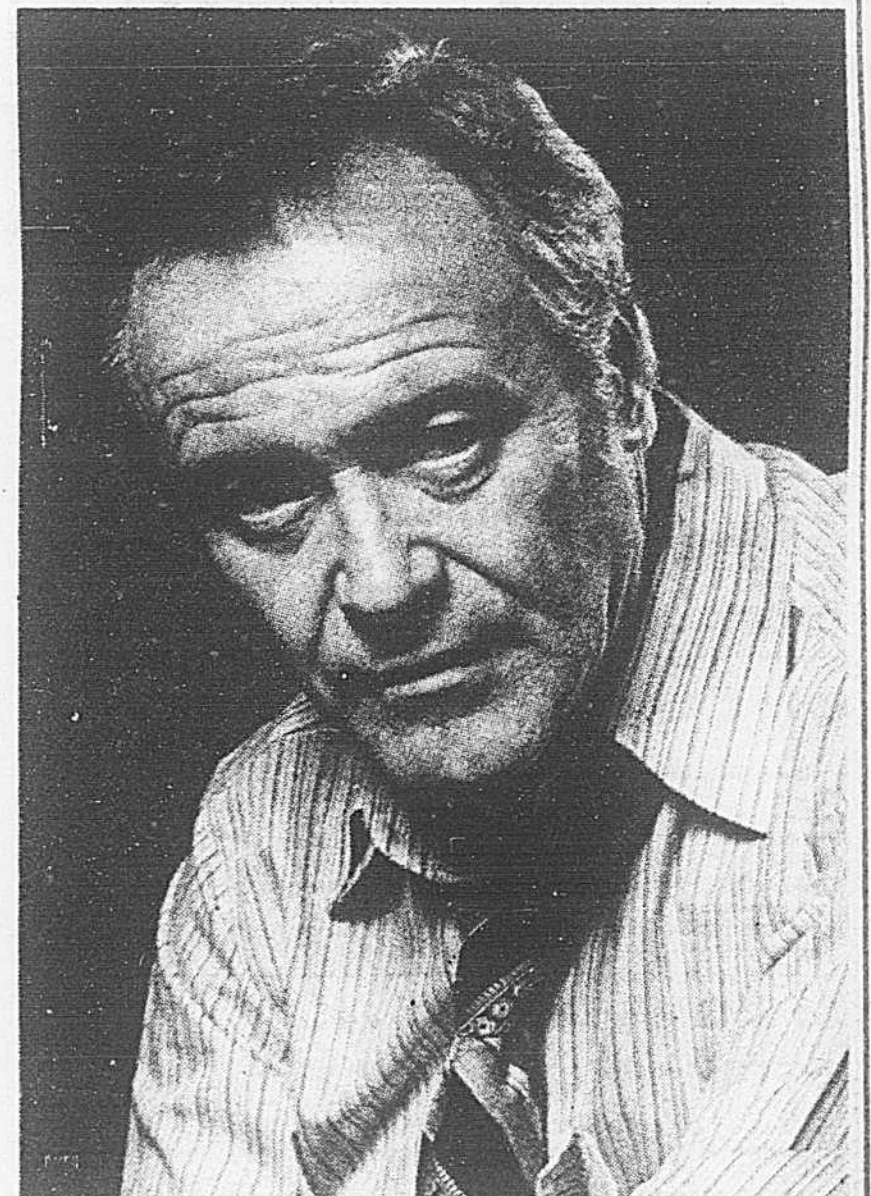
Meilleure actrice:
Sally Field

d'après AFP, AP et UPI

Victoire du cinéma américain au festival de Cannes qui s'est terminé hier par l'attribution de la Palme d'or — grand prix du festival — à l'Américain Francis Ford Coppola pour *Apocalypse Now* et à l'Allemand Volker Schlöndorff pour *Le Tambour*. Les Américains ont aussi remporté le prix du meilleur acteur, celui de la meilleure actrice et celui de la mise en scène, ces prix allant respectivement à Jack Lemmon (*The China Syndrome*), Sally Field (*Norma Rae*) et Terrence Malick (*Days of Heaven*).

La victoire d'*Apocalypse Now* n'a surpris personne. Même si la critique française a émis de sérieuses réserves sur le film, il avait suscité tant d'enthousiasme chez les festivaliers que son choix s'imposait. C'est tant mieux pour son réalisateur et producteur, Francis Ford Coppola, qui, hypothéquant ses biens, a tout misé sur cette superproduction de plus de \$30,000,000 qui a nécessité, dit-on, quatre ans de recherches patientes et de scénarisation, un an de tournage et un immense travail de montage (lequel n'est pas terminé, d'ailleurs, la version présentée au festival n'étant pas définitive). L'an dernier le bruit avait couru à Cannes qu'*Apocalypse Now* serait projeté en grande

— Voir AMÉRICAINS, page B 7



Jack LEMMON, prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans «The China Syndrome».

le monde Carter en difficulté

Vent de révolte au sein de son propre parti, relations de plus en plus tendues avec le Congrès qui bloque systématiquement ses projets, le président Carter apparaît menacé par ce que la presse appelle déjà «le bloc Kennedy». Mais en dépit de la popularité croissante de Ted Kennedy, Jimmy Carter réaffirme sa volonté d'obtenir un second mandat.

Iran: vers un parti unique

Radicalisant sa ligne, l'ayatollah Khomeiny a enjoint à l'Iran de combattre tous les groupements laïcs et de gauche dont le programme n'est pas celui de la République islamique, encore plus durement que le régime du chah. En d'autres termes, l'ayatollah a ouvertement choisi la voie du «parti unique» basé sur un intégrisme rigoureux.

— pages A 10 et A 11

Négociations avec General Dynamics

Lévesque prêt à «informer» les sénateurs intéressés

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'ambassadeur américain à Washington, M. Thomas Enders, a rencontré à plusieurs reprises des ministres québécois pour s'informer du projet gouvernemental d'acquisition de l'Asbestos Corporation, s'enquérir de l'état des négociations et, selon le premier ministre Lévesque, offrir, «d'une façon très vague», ses bons offices pour jouer un rôle de «modérateur» entre Québec et General Dynamics.

Ce sont les ministériels qui ont fait, hier, état de ces rencontres au cours de la période de questions à l'Assemblée nationale.

M. Enders s'est entretenu avec Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, au consulat américain à Québec, à



Thomas ENDERS

plusieurs reprises, et c'est à lui que l'offre de «collaboration» a été faite. Yves Bérubé des Richesses naturelles, responsable du dossier «amiant» au gouvernement, a participé à l'une de ces rencontres.

Offre de Parizeau

Au cours d'une discussion à ses bureaux de Montréal, le ministre des Finances et principal négociateur avec General Dynamics, Jacques Parizeau, a offert à l'ambassadeur, qui se posait des questions sur la façon dont le dossier était mené, de déléguer un observateur à une rencontre qui devait avoir lieu dans les jours suivants avec l'entreprise de St-Louis, Missouri.

Cette offre n'avait pas été acceptée par M. Enders.

Le premier ministre a par ail-

— Voir DYNAMICS, page A 6

Ô ELLIOTT, ENFIN
T'ES PLUS RIEN,
NOUS SOMMES
À ÉGALITÉ!



Girerd

Au tour du salon bleu

Louise Beaudoin et le Québec souverain

Tout au long de la campagne électorale partielle dans Jean-Talon, la candidate péquiste Louise Beaudoin s'était appliquée à ne pas prononcer un traitre mot sur le projet de souveraineté-association du gouvernement et de son ancien patron, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. Battue par une impressionnante marge de plus de 5,700 voix, Mme Beaudoin disait, le soir du vote, qu'elle voulait



Louise Beaudoin est retournée à l'emploi du ministère des Affaires intergouvernementales.

prendre un certain temps avant de décider de son avenir professionnel et politique. Il semble bien que Mme Beaudoin n'a pas eu besoin de beaucoup de temps pour réfléchir puisqu'elle a déjà réintégré le poste qu'elle occupait avant la campagne électorale au ministère des Affaires intergouvernementales où, sous la direction du sous-ministre Robert Normand, elle travaille

au dossier des relations internationales du Québec. Ce que les méchantes langues affirment, sur la Grande-Allée à Québec, c'est que Mme Beaudoin — qui avait bien pris soin de ne pas en parler à ses électeurs âgés et conservateurs de Jean-Talon — travaille également à monter un dossier sur les futures relations extérieures d'un Québec indépendant. Au ministère, on se contente de préciser pudiquement que Mme Beaudoin travaille à la fois sur des dossiers courants, ainsi que sur les «orientations à venir» des relations internationales du Québec.

La «gang de Montréal» prise à partie

Au sein de l'Union nationale, on a toujours eu l'habitude de voir «voler les couteaux bas» et les choses n'ont pas changé avec l'arrivée de Rodrigue Biron à la direction du parti. Cette fois-ci, d'aucuns veulent se servir des deux importantes réunions du caucus des députés et du Conseil exécutif national, réunions qui auront lieu au début de juin, pour s'attaquer à ce qu'on a toujours familièrement appelé la «gang de Montréal» à l'intérieur de l'UN. Que reproche-t-on à la «gang de Montréal», ce groupe de vieux «bleus» fédéralistes qui ont toujours été les grands argentiers du parti et qui conquirent particulièrement leurs heures de gloire au cours des années 50 et 60? On lui reproche tout simplement d'avoir déserté une nouvelle fois le navire, alors que tout va mal, un peu comme elle l'avait déjà fait, au début des années 70, lors de la folle équipée de Gabriel Loubier.



Rodrigue Biron.



Ryan a appris vite.

Mais l'accusation est plus grave. On lui reproche surtout de s'être appuyée sur les quelques sous qu'elle avait réussi à recueillir pour financer la campagne électorale de 1976 pour forcer — ce qui se serait produit l'an dernier lors de l'histoire du caucus du Lac-à-l'Épaulé — Rodrigue Biron à devenir un fédéraliste convaincu. Or, les résultats des récentes élections partielles dans Argenteuil et dans Jean-Talon semblent démontrer que le changement de pensée constitutionnelle du parti ne lui a pas procuré un seul vote supplémentaire. Voyant le bateau unioniste une nouvelle fois en train de sombrer corps et biens, la «gang de Montréal» serait en train de désertir une nouvelle fois le parti, ou bien en rejoignant les «néo-libéraux» de Claude Ryan, ou bien en restant sagement chez-elle. Ce que, on s'en doute bien, n'apprécie guère l'aile nationaliste du parti qui avait subi les contre-coups du

revirement fédéraliste de l'an dernier.

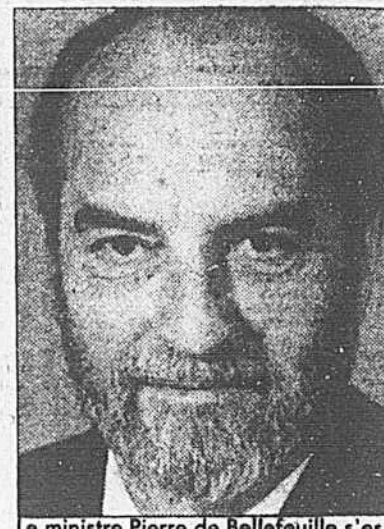
Claude Ryan et les Soviétiques

Un peu comme les joueurs de hockey soviétiques qui disaient venir en Amérique du Nord pour apprendre, mais qui ont appris à ce point vite qu'ils dépassent maintenant le maître, Claude Ryan, qui affirmait, il y a encore deux semaines, vouloir «faire ses classes» à l'Assemblée nationale avant de se mettre en évidence, semble vouloir devenir rapidement un bon parlementaire et donner des leçons aux péquistes d'arrière-banc qui prédisaient qu'ils n'en feraient qu'une bouchée. En moins de deux semaines, s'il n'est pas encore devenu un maître, Clau-

de Ryan donne néanmoins l'impression qu'il est un élève fort doué. Pas une fois, les péquistes n'ont encore vraiment réussi à le mettre en boîte. Au contraire, c'est avec assurance qu'il fait ses interventions et ses réparties s'avèrent aussi rapides et cinglantes que celles des vieux parlementaires les plus endurcis. Qui plus est, l'arrivée de ce joueur gagnant a complètement changé l'attitude des députés libéraux qui se montrent désormais plus confiants et surtout plus combattifs. Le plus drôle, c'est de voir les sourires de contentement et les mots d'encouragement de Jean-Noël Lavoie et de Gérard-D. Lévesque, deux vieux parlementaires, qui n'en reviennent pas de voir comment leur nouveau chef se débrouille bien. Même le premier ministre Lévesque semble être un peu plus sur la défensive et prendre davantage garde à ce qu'il dit lorsqu'il est interrogé par le nouveau chef de l'Opposition officielle.

De Bellefeuille corrige LA PRESSE

Le député péquiste de Deux-Montagnes, M. Pierre De Bellefeuille, s'est levé sur une question de privilège, hier, à l'Assemblée nationale, pour soutenir qu'il avait été mal cité dans un article de LA PRESSE rapportant ses propos le soir de l'élection fédérale. Selon cet article, M. De Bellefeuille aurait déclaré à la télévision d'Etat anglophone «qu'on était maintenant débarrassé de l'arrogance de M. Trudeau, ce qui sera bon pour tout le monde, le Canada



Le ministre Pierre De Bellefeuille s'est plaint d'avoir été mal cité par LA PRESSE.

comme le Québec». M. De Bellefeuille a soutenu hier qu'il n'avait jamais tenu de tels propos. Au contraire, a-t-il dit, j'ai voulu féliciter M. Trudeau d'avoir mis de côté toute arrogance en acceptant, avant même que tous les résultats de l'élection soient connus, de reconnaître sa défaite et d'annoncer qu'il allait demander au gouverneur général de s'adresser au chef conservateur Joseph Clark pour former le prochain gouvernement. Bon prince, M. De Bellefeuille n'a pas voulu s'en prendre au journaliste de LA PRESSE qui l'aurait mal cité, rappelant que son entrevue avait été diffusée en anglais et fort tard durant la nuit.

Pierre-Paul GAGNÉ

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 8 Maximum: 16
Nuageux avec quelques averses

DEMAIN
Averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	15	Ensoleillé	Ciel variable
Outaouais	—	16	Quelques averses	Averses
Laurentides	—	15	Possibilité d'averses	Pas de changement
Cantons de l'Est	—	16	Pluie intermittente	Pluvieux
Mauricie	—	15	Possibilité d'averses	Pas de changement
Québec	—	16	Quelques averses	Averses
Lac-Saint-Jean	—	14	Possibilité d'averses	Pas de changement
Rimouski	—	15	Possibilité d'averses	Pas de changement
Gaspésie	—	15	Possibilité d'averses	Pas de changement
Bas-Caraïbe	—	15	Ensol. pass. nuageux	Nuageux
Sept-Îles	—	15	Ensol. pass. nuageux	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	13	21
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	14	22
Saskatchewan	Averses	Regina	7	25
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	4	21
Ontario	Nuageux	Toronto	13	19
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	9	17
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	9	15
Île-du-Prince-Édouard	Pluie	Charlottetown	—	—
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	9	14

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	15	23	Chicago	7	15	Nile-Orléans	19	26
Washington	21	25	San Francisco	11	20	Miami	27	32
Boston	11	12						

vers les capitales

Amsterdam	—	12	Londres	—	10	Stockholm	—	—
Athènes	—	23	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	10	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	22
Bruxelles	—	13	Madrid	—	19	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	28	Vienne	—	19
Genève	—	—	Paris	—	13	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	25	Rome	—	25			

vers les plages

Acapulco	24	33	Bermudes	22	26	Nassau	24	31
Mexico	11	26	Barbade	24	31	Rio de Janeiro	22	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	lundi au samedi	\$1.75
	lundi au vendredi	\$1.25
	samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	par courrier:	Canada	13	26	52
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00		
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00		
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00		

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00	
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80	
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20	

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	
du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances,	
voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901
Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux	
sont ouverts de 8h à 19h30 (Samedi: 8h à 16h)	285-4911

Pas de partielles avant l'automne

— Lévesque

QUÉBEC (PC) — Il n'y aura pas d'élections partielles au Québec avant le mois de septembre, a annoncé hier le premier ministre René Lévesque.

Lors d'une conférence de presse, M. Lévesque a expliqué que ces partielles ne pourraient se tenir le mois prochain, le délai étant trop court compte tenu des activités de son parti et de l'Union nationale au cours des prochaines semaines.

Le Parti québécois tiendra son congrès national les premiers, deux et trois juin, et l'Union nationale doit tenir une importante réunion de trois jours prochainement.

M. Lévesque n'a pas fixé de date pour la tenue de ces élections complémentaires, se contentant de souligner qu'elles auront lieu «le plus tôt possible après la Fête du travail».

Ces élections sont devenues nécessaires dans Prévost à cause du décès de M. Jean-Guy Cardinal, et dans Beauce-Sud, à la suite du départ de M. Fabien Roy vers la scène fédérale.

Par ailleurs, le départ déjà annoncé du ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, pourrait créer une troisième vacance dans Maisonnette.

M. Burns n'a pas précisé la date de son départ, mais il y a tout lieu de croire qu'il quittera au moment de l'ajournement des vacances d'été, le 29 juin.

Le français, langue de l'Europe?

PARIS (Reuters) — Un «comité pour la langue de l'Europe», récemment constitué, va demander le soutien de personnalités européennes pour faire du français la langue officielle de l'Europe.

Le comité, présidé par M. François Seydoux de Clausonne, ancien diplomate, propose notamment qu'une langue officielle de l'Europe soit reconnue pour servir dans tous les actes engageant la communauté à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que dans ceux de la nouvelle assemblée et, que cette langue soit le français par tradition mais aussi parce que cette langue est celle de trois Etats souverains d'Europe.

Nouveau. Mark Ten Légère.

Un goût franc et généreux pour ceux qui ont encore le goût de fumer.

Le goût retrouvé.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12 mg., nicotine 0.9 mg. King: "goudron" 14 mg., nicotine 0.9 mg.

GRATUITEMENT: 1 ROSIERS

Prix courant \$495 - \$695

Avec l'achat de 50 lb de fertilisant de toutes sortes ou l'achat d'un gros ballot de mousse tourbe (6 c.c.p.) ou avec l'achat de \$25.00 ou plus

1 pot de GERANIUM EN FLEUR pour l'intérieur ou le jardin

CHOIX DE 85 variétés de plantes à repiquer vendues en caisse.

Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vignes à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe, etc. Fruits en repousse très bientôt

CONGELATEUR DE LÉGUMES FRAIS

Avec des achats de quelques dollars chez Pépinière Paul's Nursery, vous pouvez emmagasiner pour une année des légumes frais tout en sauvant plusieurs centaines de dollars.

FRAIS DE VOTRE PROPRE JARDIN

Plantez vos légumes maintenant, nous avons des plants de: laitue, poireaux, oignons, céleri, escaroles, choux, choux-fleurs, tomates, choux-raves, piments, etc...

PAUL

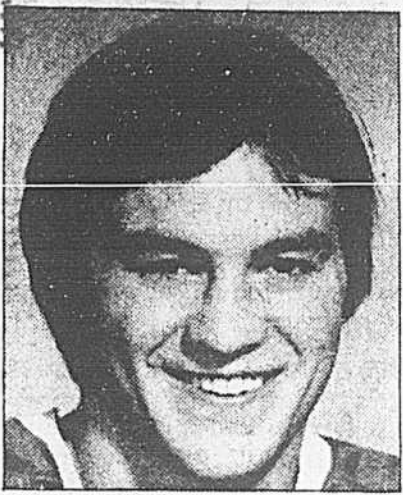
PEPINIERE

9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049

CHARGEX
VISA

Diffusion: de la Route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À LA NOIRCEUR



Rick Chartraw

Chartraw commence à en avoir assez

par Léopold LIZOTTE

Rick Chartraw, le joueur de défense du Canadien, semblant en avoir assez des frais que lui ont occasionnés jusqu'à maintenant les quelques dizaines de procédures diverses auxquelles il a été mêlé ces derniers mois, à la suite du non paiement de son loyer pendant deux mois à l'ex-juge Marcel Gaboury, et ce dernier se plaignant fort de ne pas avoir reçu un cent de son locataire depuis treize mois (et non pas simplement deux), le juge Charles D. Gonthier a semblé offrir un compromis aux parties, à la fin d'une journée épuisante d'instruction, hier.

Il a proposé à Me John Gomery, l'avocat de l'ancien magistrat, et à celui de Chartraw, une «conférence» qui permettrait peut-être un terrain d'entente.

Le tribunal a fait cette offre alors que se terminait un débat prolongé sur une modification de la déclaration originale du requérant, qui aurait permis à son avocat de demander à l'intimé s'il avait fait ou non quelque offre, au cours de la dernière année, pour payer son dû à son propriétaire.

Car ses avocats ont bien fait un dépôt judiciaire de \$5,400, le 29 mars dernier, mais cette somme est présentement «gelée» dans les coffres du Palais de Justice, et, selon la poursuite, elle ne constitue même pas une offre réelle de paiement.

C'est au cours de cette discussion que le joueur de hockey, visiblement las après une couple d'heures d'interrogatoire, a laissé tomber qu'il connaissait très bien, maintenant, ce qu'étaient les frais d'une affaire judiciaire. Et, surtout, ajouta-t-il, «pour une petite chose comme ça».

Ruine

Pendant toute la journée, par ailleurs, les témoins ont défilé pour exposer leurs doléances. M. Gaboury soutenant que sa maison était maintenant une «ruine» complète, et qu'il faudra maintenant des semaines, lorsque Chartraw sera parti, pour la nettoyer, la désinfecter, la réparer et la louer à nouveau.

Le locataire, lui, s'est défendu d'avoir causé quelques dommages que ce soit, et il a dit l'avoir entretenu convenablement même s'il est célibataire, et si ceux qui ont cohabité avec lui, au début, étaient également des célibataires.

Depuis un an, toutefois, il a à son service un valet, qui se prénomme Habib.

Réfrigérateur

Les Gaboury soutenant qu'on n'a jamais autorisé le locataire à acheter un réfrigérateur de \$597 pour remplacer l'ancien, défectueux depuis 4 mois, Chartraw répliqua que c'est l'une des filles de l'ancien juge qui l'a autorisé à ce faire, à condition qu'il ne dépense pas mille dollars pour acquiescer ce nouvel appareil. Et que c'est pour se rembourser qu'il a arrêté le paiement de son loyer de mai 1978. C'était plus facile, dit-il, que de se courailler pour s'échanger de l'argent.

En fin d'après-midi, Me Gomery rappelle au défendeur qu'il a poursuivi M. Gaboury et une demi-douzaine de média montréalais (dont La Presse) pour \$550,000, à la suite du premier «ébruitement» de l'affaire. Et il lui demande si, en raison de ce que venaient de publier les journaux sur son échange possible avec Los Angeles, son proprio n'était pas justifié de craindre qu'il parte sans payer.

Mais à cela Chartraw rétorque qu'en cinq années avec l'organisation du Canadien, on l'a ainsi «échangé» peut-être cinq cent fois, et que dans les jours qui viennent de se passer, on l'a encore fait rondement.

Le tout reprend donc mardi... ou se règle à l'amiable, si on se rend à l'invitation du tribunal de discuter calmement entre gens raisonnables.

Projet domiciliaire de \$150 millions projeté à l'île Paton

par Jean-Paul CHARBONNEAU

L'administration municipale de Laval a donné son accord, hier, à la construction d'un projet domiciliaire évalué entre \$130 et 150 millions qui sera aménagé sur l'île Paton, dans le secteur Chomedey-ouest.

Ce projet, l'un des plus importants à survenir à Laval depuis sa fondation, comprendra 28 tours et 120 maisons jumelées ou détachées pour un total de près de 2,000 nouveaux logements. Une fois le tout terminé, la population de l'île Paton sera de 10,000 personnes environ.

Dans les tours, il y aura des

condominiums dont le prix de vente sera de \$35,000 à \$80,000 l'unité. Quant aux maisons, elles se vendront entre \$60,000 et \$100,000.

Ce projet, ressemblant de beaucoup à celui existant déjà sur l'île des Soeurs, se situe dans l'un des sites les plus enchanteurs de la région métropolitaine.

L'île Paton est située à peu de distance de Havre des Iles et du nouveau parc municipal Berthiaume-Du Tremblay, où il y a de magnifiques espaces verts. Sur l'île, il existe déjà un port de plaisance qui est principalement utilisé par les occupants des

condominiums, construits il y a quelques années.

Dans une quinzaine de jours

D'après les deux principaux promoteurs MM. Luc Goineau et Claude Robert, deux importants hommes d'affaires lavallois, les travaux préliminaires de construction pourraient bien débuter dans une quinzaine de jours, soit une fois qu'ils auront apporté certaines modifications dans leur projet initial à la demande du maire Lucien Païement et de ses collègues du comité exécutif.

Les autorités municipales tiennent à ce que les règlements de l'aménagement des berges

soient respectés. C'est pour cette raison qu'on a demandé à la firme d'architectes Desmarais, Tornay et Associés de revoir leurs plans avant d'autoriser un changement de zonage.

Le maire Païement est d'avis que cette question sera réglée dans peu de temps. Le premier magistrat de Laval veut également consulter le conseiller juridique de la ville. Ceci n'est qu'une procédure normale.

A l'issue de la présentation de leur projet aux membres du comité exécutif, MM. Goineau et Robert ont mentionné à LA PRESSE que les futurs résidents de l'île Paton ne manqueront de

rien. Ils auront à leur disposition un centre commercial, une piste de jogging, plusieurs courts de tennis et autres installations sportives.

Les deux instigateurs de ce projet sont des plus optimistes pour cette «deuxième île des Soeurs», ils songent même à ouvrir leur bureau de vente dans deux semaines.

L'île Paton est située près du boulevard Lévesque, à un mille des autoroutes des Laurentides et 13 (Mirabel) et à un demi-mille du pont reliant Cartierville à Laval.



Téléphoto AP

Pour être sûr de son coup...

Après 47 jours, un nouveau record, Peter Snyman a décidé de poursuivre encore quelques jours son étrange séjour dans une cage de verre en compagnie de 24 serpents venimeux. C'est le 7 avril dernier que ce charpentier est entré dans la cage où il cohabite avec les 24 serpents dont la moindre morsure est fatale. Mercredi, il a annoncé qu'il quitterait la cage dimanche, soit 51 jours exactement après y être entré. Il semble qu'il veuille s'assurer ainsi que son record ne sera pas battu de sitôt. Le précédent record établi en 1975 par un autre Sud-Africain était de 36 jours.

Grève de 450 employés

Le port de Montréal au tiers paralysé

par François FOREST

Le port de Montréal ne sera pas nécessairement mal en point en dépit de la grève, maintenant légale, des employés de manutention des céréales, le cinquième environ du pourcentage de manutention du troisième port au Canada.

Depuis mercredi midi, 450 ouvriers, employés des Ports nationaux, ont débrayé et bloqué les entrées des quais pour protester contre une certaine lenteur dans la négociation.

Déjà, le syndicat des employés du port de Montréal (CSN) ont refusé 8% (monétaire) pour la première année et 7% pour la seconde d'un contrat de deux ans. Mais là, semble-t-il, n'est pas le problème; il se situerait plutôt — selon les piqueteurs (il a été impossible de rejoindre un officier syndical) — au niveau des coupures d'emplois dans les prochains mois. Toujours selon les grévistes, au cours des dix dernières années, ce syndicat de manutentionnaires de céréales aurait perdu près des deux tiers de son personnel et on craindrait une nouvelle purge. Pour le syndicat, il apparaît normal que si «on laisse les ouvriers (moyenne d'âge de près de 50 ans) vieillir en paix», des problèmes de négociation ne devraient pas surgir (l'élimination devenant naturelle).

Administration

A l'administration du port, on n'ose se prononcer sur le conflit,

autrement que pour dire que le «port est loin d'être paralysé, les céréales n'atteignant en volume de manutention que 4.5 millions de tonnes métriques sur les 20.5 m.t.m. qu'accueille le havre annuellement».

La paralysie a d'autant pu être évitée par les exportateurs qu'on avait prévu le coup depuis le débrayage illégal des employés le 12 avril dernier. A ce moment-là, plusieurs armateurs avaient décidé de détourner vers les ports de province leur stockage habituel. C'est ainsi que les éleveurs de Trois-Rivières, Sorel, Québec, Sept-Îles et Port-Cartier regorgent de céréales.

Distributeurs

Ce sont les distributeurs qui sont les plus à plaindre. Il faut bien comprendre que si le port n'est qu'au tiers paralysé, il n'est aucun fournisseur ou distributeur qui peut franchir les portes des quais... Avec le résultat qu'il est impossible présentement de décharger sur les quais, de voir aux besoins domestiques ou encore de charger pour l'exportation.

Depuis le 12 avril, selon la direction du port de Montréal, 20 navires n'ont pu être chargés. Déjà, la médiation et la conciliation ont fait leur travail sans apporter le moindre résultat.

Les grévistes, par ailleurs, n'ont pas vraiment l'oeil à l'été puisqu'ils prétendent que les coupures que le fédéral veut imposer font partie de «l'économie nationale».

Les 8,000 travailleurs de l'Alcan votent la grève

par Martha GAGNON

«Cette fois, nous avons le gros bout du bâton». C'est la réflexion qu'a faite le président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), M. Jean Halley, à la suite du vote de 90 p. cent des travailleurs de l'Alcan au Québec, en faveur de la grève. Ils sont 8,000 employés à travailler dans les usines d'Arvida, d'Alma, de Beauharnois, de Shawinigan et de Port-Alfred.

Au cours d'assemblées générales, les syndicats ont rejeté massivement l'offre de la compagnie de \$2.39 l'heure d'augmentation pour un contrat de trois ans. A l'usine d'Arvida, par exemple, ils ont été plus de 3,000 travailleurs à donner à leur exécutif le mandat de déclencher la grève au moment opportun.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, M. Halley a expliqué la réaction des syndiqués en ces termes: «Très aigris par la longue grève de 1976 et surtout par le fait qu'à cette époque ils n'ont pu obtenir ce qu'ils demandaient en raison de la loi anti-inflation, les travailleurs se sentent aujourd'hui prêts à tenir tête à l'Alcan». Ce qui les rend sûrs d'eux-mêmes dans la négociation actuelle, c'est sans aucun doute la situation de la compagnie. Contrairement aux contrats précédents, l'Alcan ne dispose actuelle-

ment d'aucune réserve de lingots d'aluminium. «Les inventaires sont nuls», fait remarquer M. Halley. Les travailleurs le savent. S'ils ont déjà vu sur les terrains de la compagnie en 1976 des montagnes impressionnantes de métal, ce n'est pas le cas maintenant. De février à juin, la compagnie a averti son service de marketing de ne prendre aucun client supplémentaire. «L'Alcan ne suffit pas à la demande», explique le président de la FSSA.

Depuis le début des négociations, la compagnie garde le silence. Elle ne fait aucun commentaire.

Les employés réclament une augmentation globale de \$2.94 l'heure pour un contrat de deux ans, ce qui comprend une indexation intégrée au salaire. Une telle augmentation, selon M. Halley, permettrait aux travailleurs de rattraper les salaires qui sont payés à la Reynolds de Baie-Comeau.

Les deux bouts

«Nous considérons que la société Alcan, qui vient de déclarer \$98 millions de bénéfices nets pour le premier trimestre de 1979, possède les moyens et les ressources financières nécessaires pour nous payer». Voilà un résumé des commentaires que l'on peut lire dans le bulletin syndical d'infor-

mation. On signale qu'un travailleur qui gagne le salaire moyen actuel de \$7.59 l'heure ou de \$303.60 par semaine, marié, avec deux enfants, a un manque à gagner de \$46.80 par semaine ou de \$1.17 l'heure pour joindre les deux bouts. C'est sur ces chiffres que les travailleurs se basent pour réclamer un rattrapage salarial de \$1.47 l'heure à l'intérieur de leur demande globale. Les employés veulent reprendre leur formule d'indexation qu'ils ont perdue lors de la négociation de 1976.

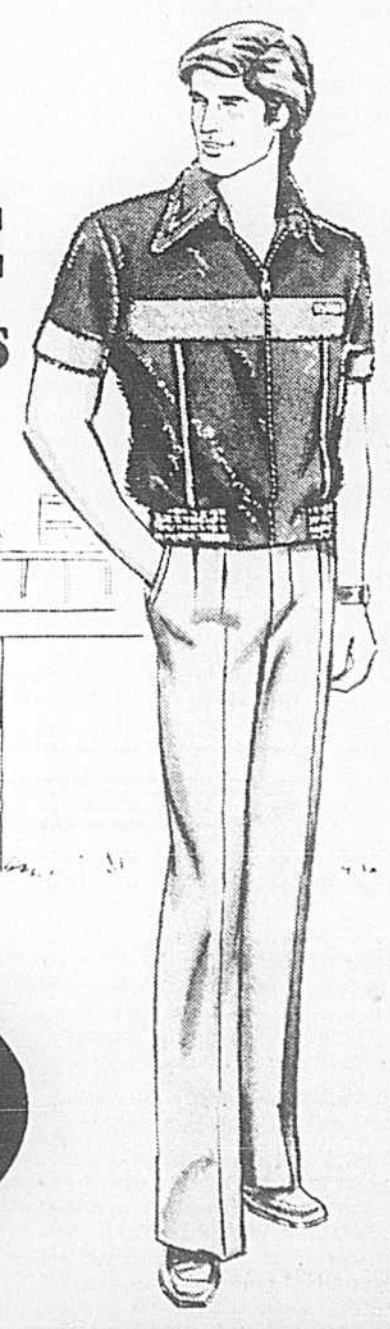
A Baie-Comeau, le salaire moyen payé aux travailleurs est de \$9.06 l'heure. A l'usine Kitimat, en Colombie-Britannique, il est de \$9.13 l'heure.

Climat

Pour l'instant, le climat est relativement serein dans les usines. Les travailleurs ont acquis le droit de grève le 20 mai. Ils attendent les directives de leur comité de stratégie. Comme le faisait observer l'un des travailleurs de l'usine d'Arvida: «On ne s'en fait plus avec les grèves. Il n'y a plus de panique». Dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Alcan reste cependant l'employeur le plus important. Comme on se plaît à le dire souvent: «Quand l'Alcan tousse, c'est toute une région qui est malade».

SAUVÉ FRÈRES

Chandails A PRIX VEDETTE pour jeunes hommes



Chandails

En ratine, resserré à la taille.
Fermeture à glissière à l'avant.
Tons de noir, blanc, brun ou marine.
Grandeurs TP.P.M.G.

Ord. \$29.98

PRIX
VEDETTE
\$17.98

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval

Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins

273-6392

688-6292

351-6810

681-9213

281-1611

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS : directeur de l'information
MARCEL ADAM : éditorialiste en chef

L'inquiétante polarisation du vote

Le scrutin fédéral de mardi dernier a donné lieu à une polarisation qui inquiète divers milieux anglo-canadiens, notamment la classe politique et la presse.

Le Parti conservateur n'ayant été porté au pouvoir que par le Canada anglais, alors que le Canada français votait massivement pour le Parti libéral, ce résultat peut à première vue être interprété comme un vote discriminatoire à l'encontre des francophones, ou encore comme un signe de l'incompatibilité des deux sociétés linguistiques. Et on imagine quel symbole le Parti québécois peut tirer et exploiter d'une Chambre des communes où siège un gouvernement élu par le Canada anglais, face à une opposition formée de tout le Canada français et dominée par la députation québécoise.

Comme c'était prévisible, les péquistes ont déjà commencé à tirer parti de cette situation. Pour M. Lévesque, «chaque peuple a clairement fait un choix basé sur sa propre identité». Il y voit un signe d'isolement et de rejet du Québec.

Le sens de ce scrutin est difficile à analyser parce qu'il trahit la complexité même du Canada, avec ses diversités régionales, culturelles, économiques et politiques. On le voit bien dans

le fait qu'aucun des quatre partis n'est aujourd'hui vraiment national, les clientèles de chacun ayant tendance à se concentrer dans certaines régions et dans certaines catégories de citoyens.

Le Parti libéral a commencé à décliner dans l'Ouest plusieurs années avant l'arrivée de M. Trudeau. Par contre les Maritimes lui sont demeurées en bonne partie fidèles. Quant à l'Ontario, elle l'a fortement soutenu jusqu'à récemment.

C'est dire que le Canada anglais a longtemps fait confiance à M. Trudeau. Et je ne crois pas que ce fut toujours pour résoudre la crise canadienne puisque les sondages montrent qu'elle se situe très loin dans l'ordre de ses préoccupations.

Il est certain que beaucoup d'Anglo-Canadiens ont voulu se débarrasser d'un gouvernement dominé par des Québécois francophones. Dans certains cas ce fut certes par haine de tout ce qui est français. Chez beaucoup d'autres on a peut-être eu le sentiment, après onze ans, que c'était au tour des anglophones de reprendre le pouvoir à Ottawa. Cela fut peut-être plus particulièrement vrai en Ontario, une province

qui a toujours joué un rôle prépondérant sur la scène fédérale. Cette frustration est normale et ne procède pas nécessairement d'un sentiment raciste.

L'Ouest s'est toujours senti aliéné, isolé, et, à tort ou à raison, mal partagé, maltraité par Ottawa, notamment par les libéraux qui ont été au pouvoir plus longtemps que les conservateurs.

La situation actuelle illustre de façon spectaculaire la dualité linguistique du Canada mais elle ne la rend pas nécessairement plus dramatique si on n'essaie pas d'en tirer un symbole séparatiste. Est-ce beaucoup plus significatif pour l'unité canadienne d'avoir une opposition dominée par des députés francophones qu'avoir, comme en 1972, un gouvernement minoritaire dominé par des députés francophones?

Cela conduit à analyser le phénomène du Québec qui vote, à l'instar des autres régions francophones du pays, d'une manière beaucoup plus monolithique que le Canada anglais.

L'appui massif des Québécois en faveur de M. Trudeau a, pour certains, une saveur référendaire, c'est-à-dire profédéraliste. Pourtant

M. Saint-Laurent a déjà eu un appui semblable et la Confédération n'était pas remise en cause. Mais c'était, lui aussi, un Canadien français, et il représentait un parti avec lequel ses compatriotes se sentaient en sécurité.

On peut certes déduire d'un appui aussi massif à M. Trudeau que les Québécois demeureraient attachés au fédéralisme. Mais la démonstration aurait été plus probante si le chef du Parti libéral avait été un anglophone. Mais le simple fait de voter à une élection fédérale indique déjà un choix.

M. Lévesque disait mercredi que le réflexe des Québécois «a été de soutenir le Québécois et d'autant plus massivement qu'on le sentait menacé». A ce propos une personne du comté de Mont-Royal me disait mardi qu'étant péquiste elle ne pourrait voter pour le candidat Pierre Elliott Trudeau, «sauf s'il était menacé»...

Aussi je crois que M. Lévesque avait un peu raison de qualifier de «familial» le vote des Québécois en faveur des candidats de M. Trudeau — qu'il a pourtant qualifié déjà d'«étrangers».

Marcel ADAM

bloc-notes

Mon village Canada

La presse étrangère a consacré des éditoriaux aux résultats des élections canadiennes. Les journaux de Moscou, de Paris, de Sydney en Australie, de Salisbury en Rhodésie, de New York, d'Amman en Jordanie, de Londres publient des commentaires souvent très lucides sur l'événement du 22 mai.

Pendant la campagne électorale, la presse française et la presse américaine notamment s'étaient intéressées aux élections canadiennes.

L'intérêt de l'étranger vis-à-vis des décisions que prend l'électorat canadien n'a pas eu, il faut bien l'admettre, de correspondance dans les innombrables discours entendus pendant deux mois de campagne électorale. Certes, le Parti libéral a fait quelques allusions discrètes à la Rhodésie; oui, M. Clark a parlé de Jérusalem. Mais les thèmes inlassablement développés n'offraient vraiment que peu de rapport avec les grandes préoccupations de nos contemporains dans le reste du monde.

Qui sait, par exemple, que pendant que nous votions mardi l'Agence internationale de l'énergie, qui comprend vingt États, dont le Canada, tenait sa troisième réunion (à Paris, bien que la France ne fasse pas partie de cet organisme)? Or, le sujet de l'énergie, qui est présentement au cœur des préoccupations de tous les pays industrialisés, a été traité durant la campagne électo-

rale d'une manière assez superficielle et dans une optique passablement étroite.

L'indifférence à tout le moins apparente des Canadiens pour des problèmes mondiaux, dont les effets finiront par les atteindre dans leur vie quotidienne et privée, reste d'autant plus surprenante que l'homme qui va céder sa place à Joe Clark avait su faire entendre distinctement la voix du Canada dans ce que la littérature appelle «le concert international». Du reste, on s'apercevra très tôt que le nouveau gouvernement aura, lui aussi, sa politique étrangère. Elle sera bonne ou elle sera mauvaise. Dans tous les cas elle n'aura pas fait l'objet de grands débats publics.

Guy CORMIER

El Salvador en ébullition

Le Président Carlos Humberto Romero est en train d'apprendre, à ses dépens, que le sang des contestataires est une semence de terroristes. Jusqu'ici, les régimes militaires qui se sont succédé à El Salvador depuis 1932 ont pu réprimer la dissidence sans grande difficulté. Ce beau temps semble révolu.

La plus petite des six républiques d'Amérique centrale ne préoccupe guère l'opinion, sa révolution se trouvant éclipsée par d'autres mieux suivies (Cuba, Chili, Nicaragua). Il est vrai qu'El Salvador ne compte que quatre millions d'habitants (Blancs 5%, Métis 85%, Amérindiens 10%). Analphabète à près de 50%, cette population est de foi catholique et de langue espagnole. Le café est le principal produit du pays.

A plusieurs reprises, une élite a tenté, mais en vain, de s'élever contre l'injuste répartition des terres, la malnutrition, la pollution de l'eau potable, le chômage. Chaque fois, la police réussissait à terroriser les manifestants et la population.

Depuis quelques années, le vent tourne puisque l'injustice a fini par effacer la peur. A la suite d'une violente répression, sept groupes d'une organisation de travailleurs et de paysans formaient, en juillet 1975, le Bloc révolutionnaire populaire (BRP), un organisme à caractère strictement politique. Le régime persécuta sans merci le BRP, ce qui fit naître trois groupes terroristes autonomes. Or, comme il arrive infailliblement, les autorités mettent les opposants pacifiques et les terroristes dans le même sac, et tentent de les rendre également odieux aux yeux de l'opinion.

L'armée et la police se montrent excessivement nerveuses. Elles fauchent à la mitraille, et sans crier gare, dans la foule des manifestants (laquelle devient de plus en plus dense), arrêtent et font disparaître quantité de militants. Pour empêcher le défilé traditionnel du premier mai, les autorités ont fait arrêter cinq chefs ouvriers, ce qui a déclenché les manifestations et les tueries qui ont lieu depuis le début du mois. El Salvador gagne peu à peu la manchette. Le problème est posé.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Feu Harry Bernard

On ne saurait passer sous silence le décès récent, à l'âge de 81 ans, d'un des doyens du journalisme canadien-français, M. Harry Bernard.

M. Bernard a surtout fait carrière dans la presse régionale, plus particulièrement au «Courrier» de Saint-Hyacinthe, mais il était connu et respecté par ses confrères de toute la presse québécoise. Il a suivi l'activité de son temps, particulièrement au niveau politique, et ses commentaires reflétaient toujours une solide connaissance des dossiers.

Homme de profondes convictions, ardent travailleur, il est resté toute sa vie fidèle à une profession qu'il chérissait par-dessus tout, même s'il a trouvé le moyen, dans ses rares moments libres, de publier une dizaine de romans.

On peut dire de lui, sans exagération, qu'il était un patriote éclairé et un écrivain racé. Les nombreux prix d'excellence qu'il a reçus de son vivant sont d'ailleurs là pour l'attester. Il continuera de vivre longtemps dans la mémoire des siens.

Vincent PRINCE

COLLABORATION
SPECIALE

par Marie-Josée DROUIN

Sonne-t-on le glas de l'économie de bien-être?

DEPUIS deux ans, nos gouvernements nous promettent des réductions de dépenses. Revenu d'une réunion avec les dirigeants des pays industriels, entre autres avec le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau annonçait, l'an dernier, une coupure de \$2,000 millions dans les dépenses fédérales. Monsieur Joe Clark promet de réduire les effectifs du gouvernement fédéral. Dans toutes les provinces, la responsabilité fiscale est le slogan à la mode.

Le phénomène déborde les frontières. Révolte de contribuables en Suède, avec départ spectaculaire de vedettes tel Ingmar Bergman. Election de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. Acceptation de la proposition 13 en Californie.

Assistons-nous à un retour au laissez-faire économique, s'il a déjà existé?

Depuis les dix dernières années, les dépenses gouvernementales ont augmenté plus rapidement que la production nationale aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Par exemple, la part des dépenses gouvernementales dans le produit national brut est passée de 33,7% en 1968 à 41,6% en 1978. Les déficits se multiplient.

De même les interventions gouvernementales se sont accrues dans tous les

secteurs. Lois sur la consommation, assurance-automobile, nationalisations diverses, création de sociétés d'Etat, multiplication des formulaires à remplir par les petites, moyennes et grandes entreprises, déconcentration de l'enseignement, programmes d'assistance sociale ne constituent que quelques exemples. Résultat pratique: une bonne partie des budgets des gouvernements représente des salaires ou des paiements de transferts qui sont difficilement compressibles à court terme.

Le gargantuesque menu de législations, de réglementations, de programmes divers servi par les gouvernements semblait, toutefois, répondre à des besoins, à des pressions, à une demande de la part des citoyens. A mesure que les dépenses et les interventions gouvernementales augmentent, les citoyens demeurent aussi insatisfaits de leur gouvernement et deviennent plus sceptiques. Le cynisme, la méfiance vis-à-vis du processus gouvernemental et politique semblent à la hausse. Malaise démocratique.

La prospérité des années d'après-guerre, alors que le Canada avait réalisé une croissance économique soutenue de l'ordre de 5% par an, en moyenne, avait suscité des demandes répétées pour des bénéfices accrus. Il était normal et souhaitable qu'une performance économique aussi extraordinaire se traduise par une plus grande protection

sociale des pauvres et des défavorisés. Les années soixante consacraient l'Etat providence. C'était l'âge d'or de la théorie keynésienne. Tout allait bien tant et aussi longtemps que la croissance se maintenait.

La combinaison d'une économie prospère et de la redistribution par le gouvernement d'une partie de cette croissance a mené vers une société politique d'une prospérité, d'une sécurité et d'une liberté individuelle sans précédent.

Mais les gouvernements auraient-ils dépassé les exigences de leurs citoyens? Répondraient-ils à la demande ou la suscitaient-ils?

Le célèbre John Kenneth Galbraith soutient que les producteurs, par voie de marketing et de la publicité, suscitent et alimentent la demande pour leurs produits sans réellement répondre aux désirs ou aux besoins des consommateurs. Très populaire dans certains milieux universitaires et gouvernementaux, la thèse de monsieur Galbraith décrit peut-être mieux ces milieux que d'autres. A l'université, le professeur, rarement le consommateur (l'étudiant), détermine le contenu et l'orientation d'un cours. Le professeur a une liberté quasi absolue quant au choix et à l'évaluation des projets de recherche, au choix des lectures obligatoires; il répond donc à une demande qu'il définit. De même les gouvernements ont souvent tendance à interpréter leur mandat, à proposer des lois et des program-

mes selon une courbe de demande qu'ils définissent. C'est le principe même des gouvernements représentatifs, et la preuve qu'ils ne répondent pas toujours aux besoins des consommateurs, c'est la défaite électorale.

Et voilà que le gonflement des dépenses étatiques, l'extension des activités gouvernementales, l'image d'une bureaucratie rouillée commencent à exaspérer bon nombre de Canadiens.

En même temps les gouvernements demandent à leurs citoyens de se serrer la ceinture.

Il semblerait que l'accumulation des interventions gouvernementales ait causé des blocages et des rigidités heurtant riches et pauvres. Par exemple, on prétend que diverses législations touchant à l'environnement ou à la sécurité d'emploi ont entraîné une augmentation des coûts de production de plusieurs entreprises. Conséquemment, les mesures traditionnelles de restrictions fiscales et monétaires pour combattre l'inflation sont peut-être moins efficaces. L'indexation peut avoir des effets semblables.

D'autre part, une étude publiée récemment par l'économiste Fortin, de l'université Laval, démontrait qu'au Québec la loi sur les salaires minimums aurait empêché une plus forte création d'emplois.

Les économistes conservateurs voient dans ces difficultés l'échec de l'économie de bien-être. Ils n'ont raison que si la répartition devance l'augmentation des richesses. Si le gâteau ne s'accroît pas, ce qu'obtient le voisin m'est enlevé. Ce qu'une région reçoit doit être puisé dans une autre. Recette sûre pour l'augmentation des tensions sociales et politiques.

Le défi des années 80: la recherche d'un meilleur équilibre entre justice sociale et efficacité économique dans une société industrielle et relativement riche.

La halte à la croissance, c'est l'avortement national. La croissance à tout prix c'est négliger des objectifs sociaux et politiques.

La recherche de l'équilibre, très fragile, entre production et redistribution, semblerait justifier une certaine décanation des interventions gouvernementales, du moins pour le moment.

Mais, à moyen terme, les choix fondamentaux resteront politiques. La science économique ne peut que nous suggérer des moyens pour les atteindre et tenter d'en mesurer les coûts et les bénéfices. La science économique continuera d'être jugée inefficace tant et aussi longtemps que l'on s'attendra qu'elle rende possibles des choix qu'elle n'ont pas encore été clairement définis.

L'archipel de Mingan: royaume à protéger

Alors que le gouvernement fédéral dépense des millions de dollars en Minganie et Basse-Côte-Nord, par le biais du Service canadien de la faune, pour protéger contre les prédateurs, pour ne pas dire braconniers, la «moyac» (canard eider), tous les gibiers et oiseaux migrateurs vivant dans ce territoire ne sont pas pour autant assurés d'une saine vie dans leur habitat naturel.

La pollution, problème préoccupant du monde industrialisé, pourrait anéantir la limpidité de l'environnement de l'archipel de Mingan, si aucune mesure de prévention n'est prise, si on laisse tout à la chance.

Avec les catastrophes pétrolières qui surviennent sur mer, presque tous les mois, au Canada et ailleurs dans le monde, il est extrêmement inquiétant de penser qu'un de ces jours un pétrolier naviguant entre l'île d'Anticosti et l'archipel de Mingan pourrait s'échouer sur une des îles.

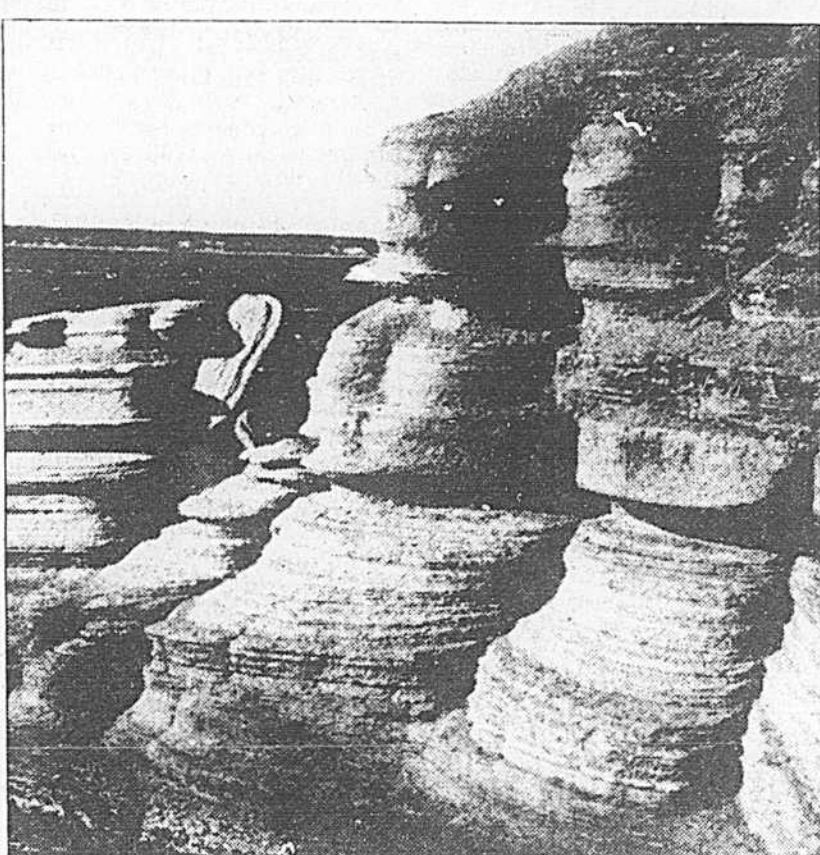
La beauté naturelle de l'archipel de Mingan, par ses monolithes d'érosion, sculptés avec le temps par la glaciation qui s'explique par des phénomènes géomorphologiques, formant visages, objets, ensembles familiers; les eaux

encore limpides de couleur vert-bleu froid; le canard eider (moyac) qu'on évalue à 100,000 têtes dans les îles, tout ça n'aurait certes plus aucune attirance une fois recouvert de mazout.

La protection requise est sollicitée du fédéral depuis le 8 mai 1978 et rien n'a encore bougé. Seulement des promesses!

Le 23 juin 1978, le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, promettait dans une lettre adressée à M. Lionel-L. Cormier, d'Action Minganie et Basse-Côte-Nord, que dès juillet de la même année la Garde côtière canadienne donnerait des cours aux employés municipaux de Havre-St-Pierre pour le maniement du matériel de récupération d'hydrocarbures, en cas de catastrophe pétrolière dans ces eaux.

Or, après bientôt un an, la métropole de la Minganie: Havre-St-Pierre n'a vu aucune lueur de ces cours de prévention. Et, qui plus est, la Direction régionale de la Garde côtière à Québec nous informe que, dû à des compressions budgétaires, ce n'est probablement pas avant 1980 que ces cours seront donnés. Le personnel enseignant dans cette matière serait extrêmement réduit et



Rochers des îles de Mingan

ne pourrait suffire aux nombreuses demandes.

Dans sa lettre du 23 juin 1978, le ministre Lang mentionne qu'en cas de catastrophe, des opérations de récupération pourraient être dirigées à partir du dépôt de Havre-St-Pierre.

Havre-St-Pierre possède un des plus beaux ports de mer naturels du Québec et un service efficace de pompiers volontaires qui a d'ailleurs combattu avec bravoure en novembre 1978 un incendie à bord du J. E. Bernier, de la garde côtière, mais il n'a reçu aucun matériel de récupération d'hydrocarbures de la part du gouvernement fédéral.

Le ministre Lang indique «que Sept-Îles et plusieurs autres villes pourraient rapidement envoyer de l'équipement à l'endroit voulu».

Mais selon nos informations en provenance de la garde côtière de Québec, s'il y a du matériel adéquat à Sept-Îles, par contre personne n'est habilitée à s'en servir, et là encore des cours sont attendus. Et Sept-Îles est à 135 milles de Havre-St-Pierre.

Une richesse naturelle et touristique comme les îles de Mingan,

pour Havre-St-Pierre, encore intacte, dont l'environnement a toujours été respecté par les Amérindiens et l'homme blanc de la Minganie, devrait être protégée mieux que ça contre d'éventuels pollueurs industriels.

Après le geste louable qu'a osé poser le gouvernement du Parti québécois, en classant l'archipel «arrondissement naturel», il est à espérer que, du côté fédéral, on saura apporter une certaine participation et collaboration au moins au niveau de la protection environnementale.

D'ailleurs l'occasion est propice, car même si Havre-St-Pierre est parfois considéré par les gouvernements comme étant situé en terre de Cain, nous savons que le mois de mai au Québec est le mois de l'environnement. Donc un peu plus de suite dans les projets. Et pourquoi le fédéral n'agirait-il pas rapidement! Les résidents de la Minganie qui ont à cœur la protection de l'écologie l'apprécieraient beaucoup!

David TURBIS,
journaliste,
Au cœur de la
Minganie.

Atome et civilisation

1945: Hiroshima. Une bombe atomique d'une mégatonne détruit complètement la ville et tue des milliers de vies humaines.

1970: Les Russes détrônent les Américains et obtiennent le record mondial pour l'explosion de la plus grosse bombe atomique: 52 mégatonnes.

1971: Les Américains répliquent de façon magistrale. Depuis, ils détiennent toujours le record mondial pour l'explosion de la plus grosse bombe atomique, à Amchikta, en Alaska: 252 mégatonnes, soit une bombe 252 fois plus puissante que celle d'Hiroshima. La secousse a été enregistrée partout sur notre pauvre planète. La Terre a tremblé, mais qu'importe, c'était pour défendre la paix dans le monde...

1979: La nouvelle arme à la mode: la bombe à neutrons. La bombe. Elle tue toutes formes de vie, mais les bâtiments restent intacts. Plus d'hésitations avant de détruire New York, Moscou, Pékin ou Montréal: suffit de ramasser les cadavres et de prendre possession de la ville...

Les Britanniques, quant à eux, déversent des résidus radioactifs dans l'Atlantique (voir la revue Life du mois de mai 79). Toujours pour le bien de la planète...

En Argentine, on a besoin d'argent. N'est-ce pas un pays du Tiers-monde? Pour l'aider, on y investit à coup de millions moyennant une petite condition que le gouvernement argentin n'a pas tardé à accepter: en échange de ces investissements massifs l'Argentine accepte de devenir un dépotoir pour déchets radioactifs. C'est pas tout à fait aussi louable que les oeuvres du Cardinal Léger, mais enfin...

A Gentilly, Québec, les émanations radioactives ont dépassé jusqu'à 5 fois le taux admissible. Mais on peut continuer à vivre sans crainte: nos dirigeants s'occupent de nous. Et aussi les grosses compagnies: l'Alcan a elle seule consomme autant d'électricité que toute la population du Québec.

Pendant ce temps, on parle, on boit, on fume, on règle le sort de la planète ou des Canadiens de Montréal. Mais qu'est-ce qu'on fait de concret si on n'est pas d'accord avec tout ça?...

Bof! Après tout, on sera pas là dans 50,000 ans quand la planète sera complètement radioactive...

Surtout que l'été s'en vient et que les Expos sont dans une forme merveilleuse...

Pierre VAILLANCOURT
St-Hermas, Mirabel

Les enfants battus...

Réponse à Madame Marie-Mireault

(«Un message de mauvais goût, jeudi 3 mai 1979»)

Oui Madame, le message télévisé de la fillette qui bat sa poupée «laisse un sentiment de dégoût et de malaise». Par contre, je vous incite vivement à vous rendre à l'hôpital Ste-Justine (un hôpital parmi tant d'autres) et de vous renseigner sans plus tarder sur le nombre de ces enfants admis tous les jours pour avoir été battus cruellement par des parents incapables de contrôler leur colère, leur dépit, leurs échecs. Il est si facile de s'en prendre à ces petits! Certains d'entre eux seront handicapés — physiquement ou moralement — à vie.

Grâce à ce message, un enfant — un seul peut-être — échappera la prochaine fois à ces mauvais traitements parce que ses parents se souviendront de cette petite fille, ou encore parce que

des personnes au courant de la situation (parents, amis, voisins) sauront intervenir en gens responsables qu'ils sont.

Quant aux enfants qui regardent cette annonce et qui se disent «chanceux de ne pas avoir des parents comme ça», ma foi... tant mieux. Ils réaliseront davantage qu'ils sont privilégiés d'avoir des parents comme vous, Madame, j'en suis certaine, qui les aiment si bien.

J'aimerais en guise de conclusion ajouter que moi aussi, je préférerais de beaucoup regarder des messages d'amour, de non-violence. Mais, Madame, dans notre beau monde d'aujourd'hui, il y a de ces injustices qu'on ne peut passer sous silence — et le cas de ces enfants battus en est justement une. Sachons ouvrir les yeux.

Marcelle LANGELETT
POIRIER,
Montréal

Les malades négligés

Depuis des mois, les journaux sont remplis de déclarations du gouvernement péquiste sur la situation dans les hôpitaux: il y a trop de personnel, trop de lits pour les besoins de la population. Donc couper dans les budgets des affaires sociales, comme le fait Parizeau dans son dernier budget, ce n'est que mettre de l'ordre où il y avait anarchie.

Je suis une travailleuse du service central de l'hôpital Notre-Dame. Je tiens à ce que la population soit au courant de la vérité.

Dernièrement l'administration nous a annoncé sa politique pour les vacances: fermeture de 300 lits et fin de l'engagement d'étudiants pour remplacer les travailleurs en vacances. Comme la majorité des lits qui vont rester ouverts, sont déjà occupés par des chroniques, si vous êtes malades cet été prenez votre mal en patience: on ne meurt

pas d'une petite tumeur, de pierres aux reins, de cataractes aux yeux! Donc attendez, selon la logique du gouvernement en place, que votre «petit» cancer devienne un cancer généralisé, que votre ulcère d'estomac se transforme en hémorragie digestive pour devenir un vrai cas d'urgence qui nécessite une hospitalisation!

Parizeau a eu le culot de dire dans son budget que la priorité du PQ était la lutte contre le chômage. Pendant ce temps, il projette de faire 2,000 coupures de postes de plus dans les hôpitaux. Est-ce lutter contre le chômage que de couper les emplois d'été aux étudiants?

Voilà les résultats du dernier budget du PQ: chômage et maladie pour le peuple...

Arlette ROULEAU
Service central
Hôpital Notre-Dame
Montréal

Règlements inéquitables

M. Denis Lazure,
Ministère des Affaires sociales,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Le 27 avril 1978, il y a de cela un an, M. Camil Samson vous posait la question suivante à l'Assemblée nationale:

«Est-ce qu'un homme qui a les deux jambes coupées est plus efficace qu'un homme qui a les deux jambes paralysées?»

M. Samson vous avait posé cette question en rapport avec un article de journal où il était fait mention des refus successifs des bureaux locaux et régionaux d'aide sociale et finalement du refus ultime de la Commission des affaires sociales de m'accorder le supplément de \$100.00 par mois auquel ont droit les paraplégiques, compte tenu du fait qu'ayant les deux jambes coupées, sans parler du reste de mon état de santé, ça me coûte plus cher qu'à une personne normale pour vivre et que je n'arrive pas à me nourrir et à me loger convenablement avec seulement \$276.00 par mois.

Pourtant, depuis plusieurs années, la Commission des affaires sociales fait état dans son rapport annuel de nombreux cas de personnes comme moi qui, sans être paraplégiques, ont des inconvénients identiques au niveau des besoins et des dépenses

que cela occasionne et recommande que le supplément de \$100.00 puisse être accordé à ces personnes.

Vous-même d'ailleurs, dans la réponse fournie à M. Samson en Chambre il y a un an, reconnaissez que: «dans certains cas nos lois et nos règlements n'étaient pas équitables». Vous ajoutiez aussi que dans mon cas «au plan strictement humanitaire, on devra donner raison à l'individu. Alors, disiez-vous, nous allons regarder de nouveau ces critères...»

Un an s'est écoulé déjà, Monsieur Lazure, et rien n'a été fait. Un avocat a essayé à plusieurs reprises d'obtenir justice et n'a pas réussi parce que c'est la loi qui est injuste. M. Richard Guay, député péquiste de Taschereau, comté auquel j'appartiens, vous a écrit à deux reprises à ce sujet; il n'a même pas reçu de réponse. Il a néanmoins appris de votre cabinet que les règlements en question n'étaient même pas à l'étude pour révision comme vous l'aviez promis en Chambre...

C'est beau les belles paroles, Monsieur le Ministre, mais le temps d'agir ne serait-il pas venu?

Noël PILOTE
Québec, P.Q.

Planète contorsionnée

Je voudrais porter à votre attention la publicité que présente Radio-Québec dans les wagons et les stations du métro de la CTCUM. Publicité qui indique qu'il y a «tout un monde à regarder à Radio-Québec».

L'annonce en question montre une série de photographies provenant de la Terre, c'est-à-dire: le monde. On voit donc les bonnes personnes du peuple dans leurs préoccupations journalières. Toutes ces photographies sont disposées de façon impeccable, voire le haut en haut et le bas en bas. Mais je m'étonne de remarquer soudainement ma pauvre planète complètement contorsionnée — je dirais même sans dessus-dessous. Car voilà,

notre mère-Terre «gèle au sud et sue au nord». Elle est à l'envers! L'Afrique pointe vers le haut et le pôle Sud se retrouve avec une deuxième personnalité.

Sûrement qu'une organisation comme Radio-Québec a des spécialistes en publicité. Cependant, je doute que ceux-ci puissent supporter le poids d'une telle démarche. Imaginez toutes les complications qu'occasionnerait un changement de rotation de la Terre. Le Soleil qui se coucherait à l'est et se leverait à l'ouest. Tous les changements climatiques qui se produiraient dans le monde entier pourraient entraîner la chute de Radio-Québec.

Claude CHAMPOUX
Verdun

Le monopole syndical et étatique aux Postes

St Jean-Claude Parrot a commis un crime, le fait d'avoir agi au nom du sacro-saint syndicalisme ne l'absout en rien. Mais si, d'autre part, comme il me semble évident, la loi qu'il a violée était arbitraire, injuste et, somme toute, illégale, son juge a erré gravement en soutenant que l'on doit, pour éviter l'anarchie, respecter à tout prix ce genre de décret du parlement. Car il est du devoir de tout homme libre de préférer l'anarchie dans le droit au désordre de ce que Georges Ripert appelait nos «machines à fabriquer des lois».

Tel est le paradoxe de l'affaire. M. Parrot a légitimement désobéi à une loi injuste, mais pour les mauvaises raisons.

Il est bien certain que les syndicats ne sont pas, ne devraient pas être, au-dessus des lois qui s'imposent à tout le monde. Et elle est choquante l'opinion ex-

primée par M. Parrot selon laquelle il ne faut pas confier à la justice ce qui relève des relations de travail. Qu'il soit permis de faire sur une ligne de piquetage ce qui est interdit à tout individu ou à tout autre groupe d'individus, illustre bien les privilèges incroyables que la législation a déjà conférés aux syndicats.

Mais de même qu'il ne devrait pas exister de lois spéciales en faveur des syndicats (c'est-à-dire l'essentiel des codes du travail), de même une loi spéciale contre un syndicat est-elle incompatible avec le droit. En vérité, une loi spéciale est une contradiction dans les termes: une loi est neutre, elle s'applique également à tous; ou elle n'a de loi que le nom. C'est ainsi que la loi spéciale votée par le parlement canadien en octobre 1978 pour forcer les postiers à retourner au travail n'a aucune valeur

juridique. Là-dessus, tous les anciens juristes, de Lord Camden à Georges Ripert, se seraient entendus.

Et c'est une grande idée bien ancrée dans la tradition occidentale, des stoïques à John Locke en passant par saint Thomas d'Aquin, que l'individu a le droit moral de désobéir à des lois injustes. Droit que, d'ailleurs, dans des temps où il était libre et indépendant devant le Prince ou le parlement, le juge se faisait fort d'appuyer.

Bref, si le syndicaliste Parrot a jamais commis des crimes, ce n'est pas d'avoir désobéi au parlement en octobre 1978. Et les véritables libéraux ne devraient pas craindre de le proclamer, de peur d'être, comme disait Tocqueville, «sujets à s'exprimer d'un amour très désordonné pour l'ordre».

Mais comment en sommes-nous donc venus à cette tragique

alternative entre, d'une part, la paralysie des postes avec la dictature de petits chefs syndicaux et, d'autre part, le remède antilibéral et tout aussi inacceptable d'une loi spéciale qui ne fait rien de moins que de forcer des gens à travailler, sous peine d'emprisonnement? La réponse est relativement simple: c'est un autre cas où, appelé à intervenir pour corriger les erreurs et les injustices de ses interventions antérieures, l'Etat en ajoute d'autres, et ainsi de suite.

Tous les problèmes des postes canadiens découlent de deux conditions qui sont des privilèges monopolistiques créés et maintenus par l'Etat. Premièrement, il y a le monopole syndical qui permet au Syndicat canadien des postiers — comme à tout syndicat dans d'autres domaines, — dès lors qu'il fut un jour accepté par la majorité d'un

groupe d'employés, de forcer aussi les autres membres du groupe à y adhérer ou, en tout cas, à y cotiser (formule Rand) à être représentés par lui seul, et à être liés par ses décisions de grève. Deuxièmement, il y a évidemment le monopole étatique de la poste elle-même, qui interdit aux courriers privés de faire concurrence à l'Etat dans la distribution du courrier de première classe; et qui nous empêche de recourir à d'autres entreprises quand les postes étatiques fonctionnent mal (et elles fonctionnent de plus en plus mal) ou quand elles sont en grève (ce qui n'est pas rare).

Il arrive quelquefois, écrivait Alexis de Tocqueville, que l'extrême liberté corrige les abus de la liberté. Abolissez les privilèges exclusifs des syndicats, soumettez-les au droit commun de l'association volontaire; retirez à l'Etat son monopole de la

poste; et plus jamais vous ne verrez de chef syndical qui ait le pouvoir d'arrêter toute livraison de courrier.

Et nous n'aurions pas besoin pour ce faire d'invoquer des «lois» spéciales. Il s'agirait bien simplement d'appliquer le même droit, les mêmes lois, à tous. Et on n'emprisonnerait pas «un bon père de famille, un pratiquant, un chef syndical dévoué et un partisan des Expos et du Canadien» (comme M. Parrot fut décrit par l'avocat de la défense), à moins, évidemment, qu'il ne viole ces lois-là.

Là comme ailleurs, la liberté de travail, la vraie liberté d'association et la concurrence libre sont les solutions véritablement libérales à opposer aux expédients étatistes et tyranniques que sont les privilèges exclusifs et les lois spéciales.

Pierre LEMIEUX
Montréal

Fabrication et distribution des médaillons olympiques

C'est Gérard Snyder qui aurait suggéré au COJO de céder les droits à Zappia, Furrer et Swan

par Lisa BINSSE

C'est à la suggestion de M. Gérard Snyder, alors vice-président à la section revenus du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) que les droits dans la licence qu'avait obtenu la compagnie Suissecon Watch Ltd pour la fabrication et la distribution des médaillons olympiques ont été cédés en janvier 1976 à la compagnie Hamstead Limited, dont les associés étaient MM. Joseph Zappia, Henry Furrer et John Swan des Bermudes.

C'est ce qu'a révélé hier un procureur de la Commission d'enquête sur le coût de la 21e Olympiade, Me Jean-Charles Hamelin, lors de sa présentation du dossier concernant l'affaire des médaillons olympiques.

Selon les faits rapportés par Me Hamelin, M.

Furrer, le représentant général exclusif pour le Canada et plus particulièrement auprès du COJO de Huguénin Médailleurs S.A., une société spécialisée dans la fabrication des médaillons, a formé Suissecon, pour transiger avec le COJO et a fait une demande de licence le 15 septembre 1975. La compagnie obtient cette licence du COJO le 16 janvier, 1976. Le 29 janvier 1976, quelques jours avant la signature du contrat avec le COJO, les droits inclus dans la licence sont cédés à Hamstead.

Le même jour, MM. John Swan, Joseph Zappia, des Terrasses Zorlega, les constructeurs du Village olympique, et M. Furrer signent une convention dans laquelle ils s'engagent à s'associer dans une corporation constituée en vertu de la loi des Bermudes, soit Hamstead. MM. Furrer et Zappia détiennent

chacun 40 p. cent des actions et M. Swan 20 p. cent.

Quelques jours après la signature de cette convention, M. Furrer, le premier à avoir fait des démarches pour obtenir la licence du COJO, cède à M. Zappia 50 p. cent de la commission qu'il doit recevoir de la société Huguénin (15 p. cent pour toutes les affaires conclues avec le COJO) en considération des services rendus en sa faveur par M. Zappia.

Selon la preuve obtenue par Me Hamelin, cette convention faisait suite à des discussions datant de septembre 1975 entre MM. Zappia, Furrer, Snyder et Maurice Allan, directeur de la section revenus du COJO. Lors de ces discussions, M. Snyder, alors vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, avait lui-même proposé cette association dans le fi-

nancement des médaillons. M. Furrer devait alors travailler à salaire avec une participation égale dans le profit global de la compagnie.

La preuve démontre que M. Zappia a joué un rôle majeur dans la vente et la distribution des médaillons olympiques même s'il n'était pas actionnaire de Suissecon, propriété de la famille de M. Furrer.

Quant à M. Furrer, il déclare dans une lettre du 17 avril dernier au sergent Piché de la GRC qu'à la suite de cette aventure, il a perdu un commerce qui allait bien et qu'il est personnellement ruiné.

Créance

La situation n'est guère plus reluisante pour le COJO puisqu'à la fin de 1977 il avait une créance de \$92,093.13 vis-à-vis Suissecon et Hamstead. Ce montant, rayé des comptes à recevoir du COJO après la faillite, représente le solde sur le montant minimum en droits garantis par Suissecon au moment de l'émission de la licence et endossé par Hamstead.

La preuve révèle, de

dire Me Hamelin, que le COJO a été incapable de recouvrer sa créance tant de Hamstead que de Suissecon, déclarée en faillite à la suite d'une requête en ce sens déposée par la Société industrielle des plastiques Inc., représentée par M. Zappia, actionnaire de cette compagnie.

L'enquête de la commission a démontré qu'une facture, produite par la requérante avec sa preuve de créance au dossier de la faillite est fictive, Suissecon n'ayant jamais fait affaire avec la Société industrielle des plastiques.

Notons que grâce à

des informations obtenues par M. Henry Furrer, le sergent Piché de la GRC a pu retracer 89 caisses de médaillons de bronze dans un entrepôt de Montréal.

Expédiés de Suisse au Canada à l'attention de l'avocat de M. Zappia, les médaillons ont été déposés dans cet entre-

pôt pour le compte d'une compagnie ontarienne, Orbit Investment Ltd. C'est M. Zappia qui a signé les documents d'Orbit.

Les procureurs du COJO ont intenté des procédures judiciaires le 15 mai dernier afin de récupérer ces médaillons.

DYNAMICS

SUITE DE LA PAGE A 1

leurs affirmé que de telles rencontres avec des représentants étrangers étaient des plus normales étant donné l'intérêt que suscite le Québec.

Le lobby de Dynamics

Parlant des interventions de sénateurs américains dans ce dossier, notamment celles des sénateurs Charles Percy il y a quelques semaines et John Chafee du Rhode Island il y a deux jours, M. Lévesque a déclaré que ces conséquences du lobby de General Dynamics auprès du gouvernement de Washington n'auraient probablement pas de suites importantes et ne constitueraient qu'une tempête dans un verre d'eau.

Une dépêche d'une agence de presse avancée mercredi que, selon M. Chafee, le Département d'Etat américain pourrait intervenir dans cette affaire.

M. Lévesque a fait savoir qu'un représentant du Québec aux Etats-Unis serait chargé de rencontrer un de ces sénateurs ou leurs adjoints pour leur remettre un dossier minimal d'information sur la position québécoise.

«Cela se fera incessamment», a dit le premier ministre, ajoutant qu'il n'y avait pas urgence.

Assistance offerte

Un adjoint du sénateur John Chafee a précisé hier que le sénateur républicain du Rhode Island espérait que le Québec reconsidère sa décision d'exproprier la société Asbestos, mais qu'il ne réclamait pas l'intervention du Secrétaire d'Etat dans cette affaire. Le sénateur Chafee, a ajouté M. Lee Verstandig, désire surtout que le Québec reprenne les négociations avec la société General Dynamics. A Secrétaire d'Etat, on a dit être prêt à transmettre un message d'une partie à l'au-

tre advenant la reprise des négociations, mais non à jouer un rôle actif.

Motion libérale

L'opposition officielle à l'Assemblée nationale a demandé hier de reporter à trois mois le débat de deuxième lecture sur le projet de loi 121. Une motion en ce sens a été présentée par le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui a fait valoir que le débat était prématuré compte tenu du fait que la Chambre n'avait pas encore obtenu un bilan réel des négociations entre le ministre des Finances et la multinationale General Dynamics. Ce débat de deuxième lecture risque maintenant d'être plus long que prévu puisque l'Assemblée aura aussi à débattre la motion d'amendement de l'opposition. Or, le premier ministre Lévesque souhaite que le projet de loi soit adopté avant l'ajournement de juin.

L'Ordre des architectes voudrait être entendu

Alors que le juge Albert Malouf décrétait hier que les audiences publiques de la Commission d'enquête sur le coût de la 21e Olympiade étaient terminées, il semble qu'il y ait une autre organisation importante qui aimerait être

entendue, l'Ordre des architectes du Québec.

M. Patrick Blouin, président de l'Ordre des architectes, a confirmé que son association voulait effectivement avoir un droit de réplique après le témoignage de l'architecte Taillibert.

L'association entend faire les démarches normales pour se faire entendre. Une demande sera envoyée au juge Malouf pour être examinée, et la décision d'accepter ou de refuser cette demande appartient au juge, a-t-il dit.

JEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

vinciaux n'étaient rien d'autre que le respect d'une tradition.

Tous ces faits, et bien d'autres encore, ont été révélés hier par Me François Beaudoin qui terminait son dossier sur les fraudes et manœuvres irrégulières relevées en cours d'enquête. Ce dossier est basé uniquement sur différents témoignages rendus à huis clos, dont ceux de MM. Paul Desrochers, Claude Rouleau, Régis Trudeau (de la firme Régis Trudeau et Associés) et Claude Desjardins. Des résumés de tous ces témoignages ont été rendus publics hier.

Or, ces témoignages démontrent clairement les liens qui existaient entre certains hauts fonctionnaires provinciaux et certaines firmes qui ont par la suite obtenu des contrats dans le cadre des Jeux olympiques. Il appert que toutes les personnes concernées se connaissent depuis des années, sinon intimement.

Appartement à Québec

M. Desrochers, maintenant président de la compagnie Maislin Transport Ltd., a témoigné à l'effet que pendant la période olympique, il partageait un appartement à Québec avec M. Régis Trudeau, dont la firme RTA avait un contrat dans le cadre des Jeux, et M. Claude Rouleau, président de la RIO à partir de 1975 et aujourd'hui président de Lavalin International Inc., une filiale du groupe Lavalin. L'appartement a été partagé de 1970 à 1977.

Or, comme on le sait, la firme de Lalonde Valois Lamarre Valois et Associés Inc. (LVLV), une autre filiale de Lavalin Inc., a été nommée mandataire-coordonnateur des installations olympiques par la Ville de Montréal en juillet 1974.

M. Jeannot Montminy, expert-comptable pour la Commission, a révélé lors d'un témoignage rendu à huis clos le mois dernier que la Compagnie nationale de forage et de sondage Inc., une filiale à 100 p. cent de Lavalin Inc., avait reçu pour \$507,893 en frais d'ingénierie et de laboratoire pour des travaux d'analyse de forages déjà exécutés au parc olympique.

Le surveillant

Pour l'exécution de ces travaux, la firme, retenue par la Ville, a été placée sous la surveillance et le contrôle du mandataire-coordonnateur (LVLV du groupe Lavalin). Le résultat, de souligner M. Montminy, était que le mandataire-coordonnateur avait des intérêts dans l'une des compagnies qu'il avait pour mandat de surveiller et pour laquelle il devait approuver les paiements.

Toujours selon le même témoin, le président de cette compagnie de forage, M. Marcel Dufour, avait émis un chèque, daté du 6 août 1975, au nom de Claude Rouleau.

M. Dufour, qui était également vice-président de LVLV à l'époque, a expliqué lors de son propre témoignage en avril dernier, qu'il connaissait M. Rouleau depuis les années 50, qu'ils étaient très amis et qu'ils jouaient souvent aux cartes ensem-

ble. Or, c'est lors d'une de ces parties de cartes en juillet 1975 que M. Dufour a perdu \$10,000 au profit de M. Rouleau, de même que \$1,000 en novembre 1975 alors que ce dernier était président de la RIO.

Il ressort de différents témoignages que M. Rouleau aimait non seulement les cartes mais également les gageures. L'une de ces gageures (sur le sort des élections provinciales de 1973) coûta \$42,000 à M. Régis Trudeau. Ce dernier a expliqué à la Commission que selon le pari, il devait verser \$1,000 par comté au-dessus de 60, remporté par le candidat libéral et M. Rouleau devait verser \$1,000 par comté en deçà du seuil de 60. M. Rouleau l'emporta par une marge de 42 sièges, le Parti libéral ayant remporté 102 sièges.

Une autre gageure entre MM. Trudeau et Rouleau a eu lieu lors des élections de 1976. Cette fois, le sort favorisait Régis Trudeau et il gagna \$4,300. Cette somme fut réglée par M. Rouleau avec la remise d'une œuvre de Marc-Aurèle Fortin.

A la suite de la première gageure, M. Trudeau a déclaré avoir acquitté sa dette de \$42,000 en tirant un chèque de \$25,000 sur le compte de RTA et que le solde fut remis à M. Rouleau en espèces liquides.

Le juge Albert Malouf, avant de déclarer que les audiences publiques de la Commission étaient terminées, a cru bon d'indiquer que toutes ces personnes entendues à huis clos ont eu l'opportunité de venir publiquement devant la Commission avec leurs avocats. Elles ne l'ont pas fait.

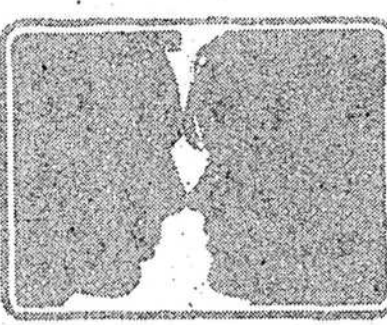
Le duel Marvin-Triola reprend de plus belle

LOS ANGELES (d'après AP) — Un nouvel épisode de la petite guerre que se livrent l'acteur Lee Marvin et son ex-ami se dessine au moment où un juge vient de fixer la date d'une nouvelle audience et au moment où l'avocat de l'acteur annonce qu'il pourrait demander que

l'on reconsidère le dédommagement de \$104,000 offert à Michelle Triola Marvin.

L'avocat de Lee Marvin, M. A. David Kagon, a même ajouté qu'il pourrait décider de porter en appel le verdict qui a été rendu dans cette cause désormais célèbre.

Le juge Arthur Marshall, de la Cour supérieure, a fixé au 26 juin la date de l'audience au cours de laquelle doit être présentée une motion de l'avocat de Mlle Marvin, M. Mitchellson, qui cherche à obtenir \$500,000 en frais qui, selon lui, devraient être déboursés par l'acteur.



ils ont besoin de tout, et on voudrait tout leur donner

LES NOUVEAUX MARIÉS

offrez-leur le cadeau la presse



Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- LA PRESSE gratuitement pendant une semaine. Un cadeau qui plaira aussi bien à Monsieur qu'à Madame.
- plus de 25 produits fort utiles (format nature)
- des coupons rabais valant plus de \$8.00
- au-delà de 20 livrets de recettes et de conseils aux ménagères

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

Règlements:

- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
- Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal où la livraison de La Presse est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.

(En lettres moulées s.v.p.)

NOM: (de la future mariée) NOM: (du futur marié)

ADRESSE: (actuelle de la future mariée) APP: VILLE:

CODE POSTAL: TEL: (maison) (bureau)

DATE DU MARIAGE: LIEU:

NOM DU CELEBRANT (civil ou religieux):

Je suis: ☐ future mariée ☐ mère ☐ parent ☐ ami(e)

MON NOM: TEL:

ADRESSE: VILLE:

Contre les professionnels

De plus en plus de plaintes

Effet du gigantisme des institutions de santé et de services sociaux? Les citoyens du Grand-Montréal se plaignent de plus en plus de la façon que les professionnels de toutes catégories oeuvrant dans ces établissements les traitent.

Selon M. Gérard Marcoux, directeur général du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain (CSSR MM), les quelque 1,000 plaintes reçues par cet organisme au cours de l'année 78-79, «étaient surtout dirigées contre les professionnels (infirmières, médecins, travailleurs sociaux etc.)» à qui les gens reprochent leur manque de motivation et de ne plus les écouter.

Cet état de fait ne risque guère de s'estomper dans un proche avenir, particulièrement dans les hôpitaux en période estivale. D'après M. Marcoux, les hôpitaux éprouveront des difficultés, cet été, à répondre aux services d'urgence à cause des contraintes financières qui pèsent sur eux.

Durant les vacances estivales — c'est connu —, les hôpitaux réduisent leur personnel et ferment des lits. Or, cette période coïncide avec un plus fort achalandage des services d'urgence qu'en tout autre moment de l'année, et bien souvent les urgences s'engorgent faute de lits d'hospitalisation disponibles.

Un changement dans ce tableau classique se produit cependant cette année. Au lieu que chaque hôpital décide en vase clos de son plan de réduction de services et de fermeture de lits, les centres hospitaliers feront cet exercice dans un cadre régional, en se concertant. Le ministère des Affaires sociales a en effet confié la responsabilité aux conseils régionaux comme le CSSSRMM «d'assurer la coordination des décisions prises par les établissements et de tenir à jour un registre de ces informations», précise une très récente circulaire.

BREVETS D'INVENTION

Robic, Robic ET ASSOCIÉS

Marques de commerce
Dessins de fabrication en tous pays
1514 McGreggor, Montréal
Téléphone: 934-0272
H3G 1X3

Le Régiment de Maisonneuve



L.-col. Robert Saey, CD

Le Lieutenant-colonel Robert Saey a été promu Lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Maisonneuve. Il a servi comme simple soldat et pendant la Seconde Guerre mondiale, il a traversé en Angleterre comme lieutenant en 1942 et a combattu en France, Belgique, Hollande et en Allemagne. Il a aussi servi dans la réserve et fut attaché à ce régiment durant plus de 40 ans. Le Lieutenant-colonel est directeur de la Légion canadienne et directeur de la Confédération européenne des Anciens Combattants.

Le 26 mai, il y aura un dîner de famille à leur caserne, rue Cathcart. Il est vice-président et gérant général de la Compagnie Saey Tricots Ltée.

Le Sportruck Datsun à \$5 390* seulement...

Personne d'autre n'offre autant de qualité à si bon marché!

D'ici le 4 juillet, vous pouvez faire l'affaire de votre vie en achetant un solide Sportruck Datsun 1979 standard pour \$5 390* ou moins, radio comprise!

Le Sportruck Datsun, en offre spéciale, est actuellement ce qu'il y a de mieux et de moins cher en fait de camion d'une demi-tonne. Examinez dans l'encadrement les prix des autres camions et jugez par vous-même!

Vous pouvez économiser des centaines de dollars à l'achat de ce petit camion aussi efficace au travail qu'amusant à conduire. Le Sportruck Datsun peut transporter des charges de 1 100 lb, il comprend un poste de radio AM plus une foule de caractéristiques qu'on ne croirait jamais trouver dans une cabine de camion.

Le Sportruck est protégé par le régime de protection antirouille de six ans, sans frais supplémentaires. C'est pourquoi, sur la route, il n'y a pas de confusion possible entre un camion Datsun et tout autre camion.

Allez voir votre concessionnaire Datsun dès aujourd'hui et faites l'affaire de votre vie en achetant le Sportruck Datsun standard à partir de \$5 390*. Vous économiserez gros sur un camion qui vous rendra de gros services pendant longtemps.

Prix de détail suggéré**

En offre spéciale:

le Sportruck Datsun standard *

Dodge D100	\$5 714
Chevy C10	\$5 723
Ford F-100	\$5 813
Ford Courier	\$5 901
Dodge D-50	\$6 037
Pick-up Toyota	\$6 058

* D'après le prix de détail suggéré par le fabricant, moins un rabais de \$500 pour les achats de Datsun Sportruck standard effectués d'ici le 4 juillet 1979 chez les concessionnaires Datsun participants. Frais de transport local inspection avant la livraison et taxes locales en sus. Le concessionnaire peut vendre ce camion moins cher.

** Provenant des tarifs de prix de détail des fabricants obtenus au moment de mettre sous presse.



L'avenir roule en DATSUN

210-310-510-SPORTRUCK-200SX-280ZX

L'avenir démarre chez vous concessionnaire Datsun.

Roger Baudin Automobiles Inc.
10511, ave. Bellevue
Montréal-Nord
321-8600

Normand Beaudoin
Automobile Inc.
12230 est. rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
645-4549

Bellemare Datsun (1976) Ltée
10305 avenue Papineau
Montréal
382-2780

Broadway Automobile Ltée
7550 Broadway Street
Ville LaSalle
366-8931

Brucy Auto Inc.
17 Grand boulevard
Ile Perrot
453-1955-6

Automobiles
Real Croteau Limitée
635 est. boulevard Cure-Poirier
Longueuil
677-8979

Downtown Datsun (MT) Ltd.
2107 Ste. Catherine Street West
Montréal
931-5879

Garage Dumoulin Limitée
8115 boulevard Levesque
St-François, Laval
665-7450

Model Auto Sales Inc.
7040 boulevard St-Laurent
Montréal
272-5761

Alexander Automobiles Inc.
4100 chemin Gascon
Terrebonne
477-1444

Belvedere Datsun Inc.
2145, boulevard Labelle
Lafontaine, Co. Terrebonne
436-2112

Bruneau Automobiles Enrg.
3923 boulevard Samson
Chomedey, Laval
681-6438

Datsun at Fairview Limited
345 Brunswick Boulevard
Pointe-Clair
697-9141

Elegant Motors Inc.
845 Taschereau Boulevard
Greenfield Park
672-2720

Herbert Automobiles Ltd.
430 chemin Larocque
Valleyfield
692-2552

Snyder Datsun Sales Ltd.
2225 Notre Dame Street
Lachine
634-7211

Garage Joliette Inc.
550 rue St-Charles
Joliette
756-4686

Coupland & Brassard Auto Inc.
127 route 104, Iberville
347-6505
658-7333

Station Service Dudemaine Inc.
425 route Marie-Victoria
Tracy
743-9418



L'ACTUALITÉ avec Pierre Pascau

le matin à 7h30, du lundi au vendredi

FM 88 90 92 94 96 98 100 102 104 107



Le gouvernement Clark

Plusieurs super-ministères et un plus grand nombre de ministres

par Pierre GRAVEL

envoyé spécial de LA PRESSE

JASPER — Le prochain gouvernement conservateur de M. Clark comptera un plus grand nombre de ministres que celui de M. Trudeau et ressemblera par sa structure à l'actuel gouvernement du Québec en ce sens qu'il sera formé d'un certain nombre de super-ministères auxquels seront rattachés tous les autres.

Telle est la première décision concrète prise par le nouveau premier ministre à la suite de séances de travail avec ses principaux conseillers. Ceux-ci sont enfermés depuis mercredi soir dans le Jasper Park Lodge, un luxueux centre de villégiature au creux des Rocheuses, qui ressemble un peu au domaine de Montebello.

M. Clark, qui désire s'abstenir de toute déclaration officielle à la presse d'ici la semaine prochaine, a confié à celui qui sera son prin-

cipal secrétaire, M. Bill Neville, le soin de dévoiler publiquement le résultat de leurs premières délibérations. C'est ainsi qu'on a appris que, si le Conseil des ministres peut éventuellement compter jusqu'à 40 membres dont un nombre limité formeront une sorte de cabinet restreint, M. Clark a cependant l'intention de restreindre considérablement le personnel qui sera attaché à son propre bureau.

La semaine prochaine

On espère ici que celui-ci sera constitué, au moins pour les postes principaux, au cours de la semaine prochaine. Quant au Conseil des ministres, M. Neville a déclaré qu'à son retour à Ottawa, dimanche soir, M. Clark aura déjà une idée assez précise de ceux qu'il désire inviter à y siéger. Ce n'est cependant que le jour de son assermentation comme premier ministre, ou le lendemain, qu'il en fera connaître les noms. Dans l'entourage de ce

dernier, on s'attend à ce qu'il accède à ses nouvelles fonctions dans une dizaine de jours, soit le lundi 4 juin prochain.

C'est au cours de la semaine suivante que le nouveau premier ministre rencontrera pour la première fois les membres de son caucus.

«Task force»

Toutes ces décisions ont été arrêtées par M. Clark après discussion avec un «task force», une dizaine de personnes qui se sont fixé comme objectif cette semaine de ne prévoir que les grandes lignes du programme d'activités de ce dernier jusqu'au sommet économique de Tokyo à la fin de juin.

Ce groupe comprend, outre le premier ministre, MM. Bill Neville, Jim Gillies, un ex-député devenu le principal conseiller politique de M. Clark, James Balfour, Dave Jenkins, Jean Bazin, Michael Cogger, vice-président du parti

pour le Québec, ainsi que trois associés de la firme T.S. Ross qui apportent, bénévolement affirmation, leurs expertises sur les plans de la structure administrative et du recrutement du personnel.

Tout le monde ici s'accorde à reconnaître que MM. Cogger et Bazin ont été conviés afin d'aider M. Clark à prendre ces difficiles décisions en ce qui a trait à la désignation de ministres non élus en provenance du Québec. A ce propos, M. Neville a affirmé qu'il n'existe pas une liste formelle de candidats éventuellement ministres mais que plusieurs noms circulent actuellement. Il n'a évidemment pas voulu en dire plus à ce sujet.

Structure

MM. Balfour, un ex-député de Regina, Jenkins et Bazin, deux avocats venant d'Edmonton et de Montréal, constituent à eux trois le comité spécial du Parti conser-

vateur qui, depuis près de deux ans, étudie les divers aspects de la passation des pouvoirs de même que les différentes hypothèses de structures gouvernementales.

M. Bazin a expliqué que son groupe a étudié plusieurs formules notamment celles des gouvernements québécois, ontarien et anglais, et a préparé un volumineux rapport présentant un certain nombre d'hypothèses parmi lesquelles M. Clark a justement retenu celle d'un gouvernement à deux paliers. M. Bazin a aussi admis que le groupe qui discute présentement à Jasper dispose de ce qu'il a appelé «un inventaire du talent canadien» c'est-à-dire une liste de personnes susceptibles d'occuper des postes importants au gouvernement ou dans la haute fonction publique fédérale.

Les journalistes qui ont pu, pendant quelques brefs instants, visiter la salle des délibérations dans le chalet du club de golf de ce domaine, ont pu constater que M. Clark et ses conseillers peuvent également utiliser plusieurs exemplaires du rapport Lambert, publié récemment à Ottawa, sur le contrôle et la gestion des fonds publics par le gouvernement.

En après-midi, M. Clark s'est réservé plusieurs heures pour des communications téléphoniques. Déjà hier, il a pu s'entretenir avec le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, pour le féliciter de sa victoire. Il a en vain, dit-on, essayé de joindre M. Fabien Roy et pour sa part n'a reçu aucune communication de M. Trudeau. Aux journalistes qui demandaient si l'actuel chef libéral a offert ses félicitations au vainqueur, M. Neville a répondu par la négative en ajoutant que rien ne le surprend plus de la part de M. Trudeau. Par contre, le nouveau premier ministre de l'Angleterre, Mme Margaret Thatcher, elle, a fait parvenir un télégramme en ce sens à M. Clark.

Pittsfield

Celui-ci s'est aussi entretenu pendant environ une heure, hier après-midi, avec M. Michael Pittsfield, actuel greffier du Conseil privé qui est le plus important fonctionnaire à Ottawa. Comme ce dernier est notoirement un grand ami de M. Trudeau, tout le monde s'attend à ce qu'il remette sa démission et se demande s'il n'a pas profité de l'occasion pour le faire.

GRC

M. Clark séjourne dans ce site



Téléphoto PC

M. Clark a eu un entretien avec le plus important fonctionnaire d'Ottawa, Michael Pittsfield, greffier du Conseil privé, grand ami de Trudeau.

enchanteur du Jasper Park Lodge en compagnie de sa femme Maureen et de sa fille Catherine, 2 ans et demi, ainsi que de plusieurs autres membres de leurs familles respectives. Ceux-ci habitent des petits pavillons et sont sous la surveillance très peu discrète d'une quinzaine d'agents de la GRC responsables de leur sécurité.

M. Bill Neville a d'ailleurs avoué que ce déploiement de force policière déplaît grandement à M. Clark qui a demandé aux responsables de ce détachement de faire preuve d'un peu plus de discrétion.



téléphoto UPC

M. Clark a accordé quelques minutes aux journalistes avant de reprendre le travail avec son groupe de conseillers spéciaux. Parmi ceux-ci, notons les Bill Neville, son principal secrétaire, Jim Gillies, ex-député devenu son principal con-

seiller politique, James Balfour, Dave Jenkins, Jean Bazin et Michael Cogger, vice-président du parti pour le Québec.

Tokyo: premier défi de Clark à l'étranger

OTTAWA (d'après CP) — M. Joe Clark subira sa première épreuve en territoire étranger, en tant que premier ministre du Canada, lorsqu'il rencontrera, dans un mois environ à Tokyo, les dirigeants des cinq principales démocraties industrielles du monde.

Il participera alors à deux journées de discussions économiques avec le président Jimmy Carter des Etats-Unis, le président Giscard d'Estaing de France, le premier ministre Margaret Thatcher de Grande-Bretagne, le chancelier Helmut Schmidt d'Allemagne et le premier ministre Masayoshi Ohira du Japon.

Il s'agira de la première fonction internationale de M. Clark depuis le voyage qu'il avait effec-

tué en janvier dernier, et qui avait débuté sous des auspices assez malheureux: il avait commencé par une visite de quatre jours au Japon, où les discussions commerciales encourageantes qu'il avait eues avec le ministre des Affaires étrangères Masumi Eskai avaient été considérablement affectées par la gaucherie dont M. Clark avait fait preuve dans ses rapports avec les autorités japonaises, ainsi que par les gaffes commises par les membres de sa suite.

Le chef conservateur avait par ailleurs été relégué à l'arrière-plan lorsque l'ambassadeur du Canada au Japon avait causé aux reporters une vive surprise en reprochant aux Canadiens leur

néguisme et leur esprit de clocher.

Attention

Il est évident que cette fois-ci, M. Clark ne peut se permettre aucun embarras de ce genre, car il sera l'objet de l'attention toute particulière d'une cinquantaine de reporters et cameramen qui tiendront constamment au courant de son comportement les électeurs canadiens qui l'ont choisi mardi pour remplacer Pierre Trudeau à la tête du pays.

Lors de cette rencontre, le Japon se propose de demander aux autres participants de se grouper en une association permanente pour être en mesure de s'attaquer aux grands problèmes politiques et économiques à mesure qu'ils surgiront. Par ailleurs, les Etats-Unis et les pays européens demanderont au Canada de les aider à amener le Japon à tenir la promesse qu'il a faite l'été dernier, à la conférence de Bonn, de maintenir un taux de croissance élevé afin d'être à même de continuer d'acheter leurs produits. On compte que M. Clark fera preuve de fermeté sur cette question comme sur d'autres.

Zambie

Le second voyage à l'étranger prévu pour le nouveau premier ministre doit se faire au mois d'août: il participera alors à la conférence du Commonwealth qui doit se dérouler à Lusaka, en Zambie. La principale question à l'ordre du jour sera la reconnaissance du nouveau gouvernement noir de Rhodésie. M. Clark a refusé de se prononcer à ce sujet durant la campagne électorale, soulignant qu'il préférerait attendre que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis aient pris position à ce propos.



téléphoto PC

Outre sa mère Maureen McTeer, la petite Catherine Clark peut compter sur plein de membres de sa parenté pour s'occuper d'elle, en plus de nombreux agents de la GRC.

La petite Catherine Clark fort bien entourée

JASPER, Alberta (d'après CP) — Pendant que son père apprend le métier de premier ministre, la petite Catherine Clark, 2 ans, a plein de membres de sa parenté pour s'occuper d'elle et de nombreux agents de la GRC pour la protéger.

Ainsi, lorsque Joe Clark, premier ministre élu, est arrivé au centre de villégiature de Jasper Park Lodge mercredi pour s'occuper de la passation des pouvoirs, il était accompagné d'environ une douzaine de parents.

Tout à tour, les proches de M. Clark amusaient la petite Catherine dans le parc attenant à l'hôtel, et étaient l'objet d'un grand intérêt de la part des nombreux photographes et des policiers habillés en civil.

Parmi les membres de la famille Clark qui se trouvent à Jasper, il y a son père et sa mère Charles et Grace, ainsi que le frère du premier ministre élu, Peter.

Du côté de Maureen McTeer, il y a sa mère Béatrice, sa sœur Jane, et son frère, John.

Fonction publique

Clark pourrait éliminer 53,000 emplois en 3 ans

OTTAWA (PC) — Un rapport confidentiel de la Commission de la fonction publique indique que le nouveau gouvernement peut facilement éliminer 53,000 emplois en trois ans dans la fonction publique fédérale.

Cela, précise le rapport, en ne remplaçant pas 20,000 fonctionnaires qui quittent la première année, 19,000 la deuxième année et 14,000 la troisième.

La commission précise cependant que son rapport est basé sur le fait que le PC voulait éliminer 60,000 emplois, que les chiffres

ont changé depuis et que le rapport n'est donc plus valable.

Le PC a expliqué que les suppressions d'emplois comprenaient presque tout le secteur public, ce qui inclut les sociétés d'Etat et quelque 200,000 personnes qui ne sont pas fonctionnaires.

L'enquête de la commission a été faite il y a plusieurs mois, au moment où le PC n'avait pas apporté ces précisions.

Un porte-parole de la CFP a annoncé qu'il y aurait un nouveau rapport basé sur de récentes statistiques.

Les ex-ministres pas prêts à lancer la pierre à Trudeau

par Gilles PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La remise en question du leadership de Pierre Trudeau au sein du Parti libéral devra venir des simples militants puisque aucun des anciens membres du cabinet ne se dit prêt à accrocher le grelot.

Interrogés alors qu'ils arrivaient au bureau du premier ministre à Ottawa hier dans le but de participer à la dernière réunion du Conseil des ministres, tous les anciens collègues de M. Trudeau se sont abstenus de critiquer leur chef.

Selon le président du Conseil ministériel de l'expansion économique Robert Andras, un des rares membres du cabinet à avoir survécu à la débâcle du parti en Ontario, il est prématuré de soulever cette question. «C'est plutôt le moment de nous regrouper afin de nous préparer à notre nouveau rôle de parti d'opposition», a-t-il dit.

Bon perdant, le ministre de la Défense Barney Danson a pour sa part affirmé qu'il était normal que les électeurs souhaitent un changement après 16 ans de régime libéral et 11 ans de gouvernement Trudeau. La remise en question du leadership se fait automatiquement lors du congrès du par-

ti, a-t-il noté, tout en s'abstenant de donner son avis.

Après une courte carrière au cabinet, le ministre des Approvisionnements et Services, Pierre DeBané semble prêt à redevenir simple député sans amertume. «J'appuie toujours la direction de M. Trudeau, a-t-il dit, et je m'opposerais à ceux qui tenteront de le pousser à quitter son poste.»

Passablement abattu, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bud Cullen, lui aussi emporté par la vague conservatrice mardi, s'est dit prêt à retourner à la pratique du droit. «Peut-être que la prochaine fois je devrai me présenter au Québec», a-t-il lancé, en tentant de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Responsable de l'organisation du parti en Ontario, le ministre des Travaux publics Jud Buchanan s'est montré particulièrement amer en expliquant à sa façon la déroute des libéraux dans sa province. «L'électorat a fait un virage à droite, a-t-il dit, c'est le même phénomène qui s'est manifesté en Angleterre et ailleurs dans le monde.»

Sa collègue de Colombie-Britannique, Iona Campagnolo, a de son côté reconnu que son parti portait seul la responsabilité de la débâcle des ministériels dans les provinces de l'Ouest. «Le parti

libéral n'existe plus dans l'Ouest, a-t-elle dit; alors que le pouvoir économique s'est déplacé en cette direction le parti n'a pas bougé.» «Il est évident que l'Ouest s'est polarisé, a ajouté Mme Campagnolo. Les gens me disent «On a déjà payé le chemin de fer une fois, ça suffit». Ils ne veulent plus continuer de faire les frais du système de transport actuel qui les taxe au profit de l'Est», a-t-elle conclu.

Philosophe, mais moins plaisantin qu'à son habitude, le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan s'est contenté de dire qu'il avait déjà été dans l'opposition pendant dix ans et qu'il pouvait s'en accommoder.

D'autres, comme les ministres Lamontagne, Chrétien et Sauvé ou Lalonde sont passés rapidement devant les journalistes qui faisaient le guet à l'entrée de la salle du Conseil, peu soucieux, semble-t-il, de commenter le résultat des élections.

Entouré de quelques adjoints, le premier ministre sortant Pierre Trudeau a finalement fait son entrée en arborant un sourire de circonstance. Fidèle aux manières olympiennes qui étaient les siennes avant les élections, il n'a cependant pas voulu répondre aux questions qui lui étaient lancées de part et d'autre.



Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, «console» le ministre du Travail, M. Martin O'Connell (caché à l'arrière-plan) qui a été battu lors des élections cette semaine. Pendant ce temps, le ministre de la Justice, M. Lalonde, s'occupe de l'ascenseur du Parlement. Mme Sauvé et M. Lalonde ont été réélus mardi.

Nos vœux de succès

— Lévesque

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a fait parvenir hier un télégramme de félicitations au nouveau premier ministre canadien, M. Joseph Clark.

«Mes collègues et moi tenons à vous exprimer nos vœux de succès les meilleurs dans l'accomplissement de la lourde et difficile tâche que l'électorat canadien vient de vous confier», a-t-il écrit au chef tory.

Les USA inquiets

WASHINGTON (AFP) — Les Américains ne cachaient plus hier leur inquiétude devant l'arrivée au pouvoir de M. Joe Clark et de son parti conservateur au Canada.

Les porte-parole officiels se refusent à tout commentaire public tant que le nouveau premier ministre n'aura pas formé son gouvernement et présenté son programme. Mais les éditoriaux pessimistes de la presse et de la télévision reflètent fidèlement les commentaires faits en privé par les dirigeants américains.

Tous les grands journaux mettent jeudi matin l'accent sur les risques de division créés par l'arrivée du parti de M. Clark au pouvoir. «Le Canada divisé», écrit d'une même plume le New York Times et le Baltimore Sun. Le Washington Post proclame, de son côté, sur cinq colonnes: «L'étroite majorité de Clark laisse le Canada divisé».

Au-delà de ces craintes pour l'évolution des relations entre le Canada français et le gouvernement fédéral, les Américains se préoccupent aussi de l'avenir de leurs relations avec le voisin du nord, qu'ils voient s'orienter vers une période d'incertitude et peut-être même de tension accrue.

Les spécialistes de ces relations dans les milieux gouvernementaux reconnaissent que Pierre Elliott Trudeau et son style flamboyant ont parfois causé dans le passé des problèmes aux États-Unis. Mais ils s'y étaient habitués.

Ce qui les inquiète aujourd'hui, c'est l'inexpérience de Joe Clark dans la conduite des affaires internationales et sa tendance avouée à recourir à une sorte de nationalisme conservateur qui pourrait radicaliser les relations politico-économiques toujours délicates entre les États-Unis et le Canada.

Plusieurs journaux font un parallèle entre l'ascension rapide de Joe Clark à la tête du Canada et le succès inattendu d'un autre politicien inexpérimenté, Jimmy Carter, aux élections présidentielles américaines de 1976. Deux ans et demi plus tard ils ne trouvent pas cela particulièrement rassurant.

Les Ontariens veulent des conférences

TORONTO (D'après CP) — Moins d'une journée après la victoire des Conservateurs lors de l'élection fédérale de mardi, deux ministres du gouvernement conservateur de l'Ontario ont suggéré la tenue de conférences fédérales - provinciales.

Ainsi, le Trésorier Frank Miller dit qu'il veut voir se tenir le plus tôt possible une conférence sur l'économie, pendant que le ministre de la Santé, Dennis Timbrell, a déclaré qu'il allait faire en sorte qu'il y ait très bientôt des pourparlers sur la santé.

L'une des choses dont veut discuter M. Miller en priorité est la promesse de M. Joe Clark de permettre aux propriétaires de maison de déduire jusqu'à \$5,000 d'intérêts hypothécaires de leurs revenus imposables.

Pour sa part, M. Timbrell veut discuter du partage des coûts de la santé entre le fédéral et la province, sujet qui avait provoqué un conflit entre le gouvernement fédéral sortant et celui d'Ontario.

Etre battu, pas la fin du monde

TORONTO (d'après CP) — Selon un psychiatre de Toronto, la défaite de 13 ministres lors de l'élection de cette semaine ne peut que les blesser, sans toutefois avoir les effets catastrophiques qu'elle produirait chez les gens ordinaires.

Les politiciens forment une espèce spéciale, a expliqué le Dr Jerry Cooper dans une interview, et ils peuvent plus facilement se remettre d'une grande déception.

«D'ailleurs, a-t-il ajouté, la plupart d'entre eux ont de l'argent et une profession, et leur défaite ne signifie pas la fin de leur carrière.» Le coup le plus dur, a signalé le psychiatre, est de se faire dire par le public qu'il ne veut plus de vous, après lui avoir sacrifié la famille, les amis et presque tout son temps.

Interrogé après sa défaite, M. Tony Abbott, ministre du Revenu national et des petites entreprises, a déclaré: «Je ne suis pas mort, vous savez, ajoutant que ce qui lui

manquera le plus, c'est la stimulation et la vie intense que l'on mène lorsqu'on est en politique.»

M. Abbott, 49 ans, n'a pas encore pris de décision concernant son avenir, mais il a dit qu'il songe à retourner à la pratique du droit.

M. Hugh Faulkner, 46 ans, des Affaires indiennes, est également indécis concernant son avenir, mais cela ne l'inquiète pas outre mesure. «Avant d'entrer en politique, j'étais dans les affaires, et avant ça, j'étais dans l'enseignement. Alors, je suis habitué aux changements», dit-il. Et il ajoute: «Le changement est nécessaire pour rester en vie. Et je n'ai jamais laissé la politique devenir une façon de vivre; je n'ai jamais cru que c'était le commencement et la fin de tout.»

Pour sa part, Dan MacDonald, des Anciens Combattants, songe à retourner sur sa ferme, alors que le controversé ministre des Transports, Otto Lang, dit qu'il s'accordera quelques jours de réflexion avant de prendre une décision.



Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, serre dans ses bras le ministre de la Défense Barney Danson, qui a été défait lors des élections de mardi. Les deux hommes se sont rencontrés hier avant la dernière réunion du cabinet des ministres.

Broadbent chez Clark lundi ou mardi

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique M. Ed Broadbent a accepté l'invitation du leader tory, M. Joe Clark, de le rencontrer à Ottawa au début de la semaine prochaine.

La nouvelle a été confirmée hier par le bureau de M. Broadbent. Il appert que M. Joe Clark a téléphoné mercredi au chef néo-démocrate afin de prendre rendez-vous.

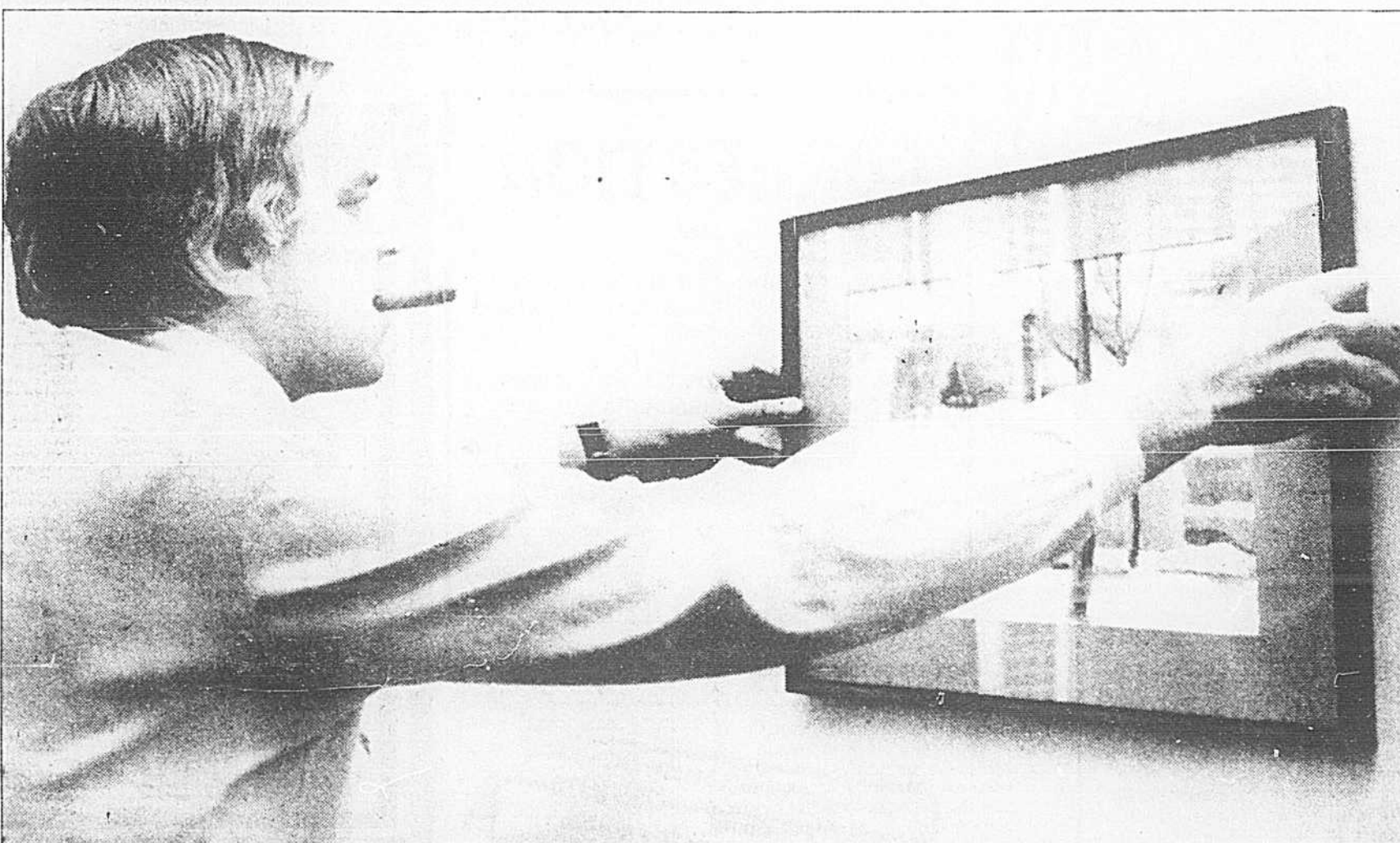
La réunion aura lieu lundi ou mardi et M. Broadbent n'a pas l'intention de rencontrer la presse avant d'avoir entendu ce que M. Clark a à lui dire.

On sait que le NPd a remporté 26 sièges contre 136 pour les conservateurs et 114 pour les libéraux tandis que le Crédit social en pris six au Québec.

M. Clark a déjà fait savoir qu'il entend gouverner comme s'il détenait une majorité tandis que le chef des créditistes, M. Fabien Roy, a rejeté toute suggestion d'alliance avec le parti au pouvoir.

Par ailleurs, ce n'est qu'au mois de juin que M. Broadbent rencontrera les membres du caucus et de l'exécutif du NPd.

Jusqu'ici il a refusé de parler de la stratégie du parti en dépit de l'élection d'un gouvernement minoritaire.



Le leader Broadbent n'est pas pressé de dire quelle attitude prendra son parti vis-à-vis le gouvernement minoritaire de Clark. L'air détendu, il accroche ici un nouveau tableau au mur de son bureau d'Ottawa.

Le président prêt à affronter Kennedy

Vent de révolte contre Carter

d'après UPI, AFP, Reuter

WASHINGTON — Alors que le président Carter doit affronter un vent de révolte au sein de son propre parti, un porte-parole présidentiel a affirmé hier que Jimmy Carter est décidé à obtenir la candidature démocrate pour un second mandat et qu'il ne se retirera pas de la lutte même s'il est défait dans les premières élections primaires.

Cette assurance ferme a été donnée au moment où les dirigeants du parti se rallient autour du président pour faire échec à la campagne entreprise en faveur de la candidature du sénateur Edward Kennedy par cinq parlementaires libéraux et dans 15 États.

Pour la deuxième journée, le président national du parti démocrate, M. John White, a lancé un

appel aux dirigeants du parti pour qu'ils fassent l'unité derrière Carter en déclarant qu'il est temps qu'on reconnaisse que le président a réalisé «le dossier le plus remarquable en deux ans de toute administration».

Même si le président Carter n'a pas encore annoncé lui-même s'il solliciterait un nouveau mandat et a remis à plus tard toute déclaration à ce sujet, l'un de ses lieutenants à la Maison-Blanche, qui a refusé d'être identifié, a affirmé qu'il n'est pas question que Carter se retire de la lutte, même s'il était battu dans quelques primaires par un rival comme Ted Kennedy. Il est décidé à aller jusqu'au bout et n'entend pas suivre l'exemple de Lyndon Johnson, qui s'était retiré en 1968 après une piètre performance dans les primaires du New Hampshire.

Quant aux remarques de M. White à l'appui de Carter, elles ont été bien accueillies par le comité exécutif démocrate de 33 membres, qui s'était réuni en préparation de la réunion du comité national aujourd'hui.

Un «bloc Kennedy»

Les possibilités d'un duel Carter-Kennedy sont apparues plus plausibles mercredi après une conférence de presse de cinq représentants démocrates pour annoncer qu'ils préféraient le sénateur du Massachusetts au président actuel comme candidat du parti aux élections de 1980. Cette nouvelle initiative n'est que la plus récente manifestation de la popularité croissante du dernier des frères Kennedy auprès des parlementaires démocrates. Dans les milieux informés du

Congrès, on estime que les cinq reflètent l'opinion d'un groupe plus important, tant au Sénat qu'à la Chambre. La presse appelle déjà ce groupe le «bloc Kennedy».

Le principal handicap pour les partisans de Kennedy reste sa volonté, récemment réaffirmée, de ne pas être candidat à l'investiture présidentielle et son soutien public à Carter, même s'il a publiquement critiqué la politique du président sur plusieurs questions de politique intérieure.

Un sondage fait en Californie est venu renforcer la campagne des pro-Kennedy. Ce sondage indépendant indiquait que Kennedy obtiendrait 50 pour cent des voix démocrates actuellement contre 17 pour cent pour Carter et 14 pour cent pour Edmund Brown, le gouverneur de la Californie, un autre aspirant à la présidence.

Manifestation antiaméricaine

Vers un parti unique en Iran

TEHERAN. (Reuter, AFP) — Tandis qu'une grande manifestation antiaméricaine se déroulait à Téhéran, l'ayatollah Khomeiny a demandé à ses partisans de combattre tous les groupements laïcs et de gauche dont le programme n'est pas celui de la république islamique, encore plus durement que le régime du chah.

Prenant ses distances d'avec quelques-uns de ses pairs religieux dont l'influence apparaissait croissante, le «guide» de la révolution iranienne a jeté les premières bases à l'instauration d'un parti unique, le «parti de la république islamique».

Sans citer nommément les ayatollahs Chariat Madari, inspirateur libéral d'une république «démocratique» islamique, et Mahmoud Taleghani, qui s'est prononcé pour une démocratie authentique, il a jeté l'anathème absolu sur toutes les formations qu'il n'a cependant pas évoquées, comme le Front national de M. Sandjabi, le Front national démocratique de Matime Daftari, le parti Toudeh (pro-soviétique) et les groupes progressistes très actifs comme les «modjaheddine» et les feddayine.

Parlant depuis sa retraite de la ville sainte de Qom, l'ayatollah Khomeiny a déclaré que la révolution en Iran n'avait pas pour objectif le renversement du régime monarchique, mais bien de poser les fondements d'une république d'inspiration divine, c'est-à-dire d'une république islamique. Tous les adjectifs ajoutés à ces deux mots ne peuvent qu'affaiblir le sens profond de notre révolution et leurs auteurs, même de bonne foi, sont les alliés de nos ennemis, a-t-il dit.

Le renversement de la monarchie n'a été décidé que parce que le chah était un obstacle à l'Islam, a précisé le leader religieux. «Je vous le dis, a-t-il conclu, et vous devez le dire: la campagne contre ceux qui cher-

chent à échapper à notre choix doit être encore plus farouche que celle contre le chah».

Défilé antiaméricain

Dans la capitale, plus de 20.000 manifestants ont par ailleurs marché hier sur l'ambassade des États-Unis, protégée par d'importantes forces de police et des gardes révolutionnaires, en scandant «Mort à Carter» et «L'Amérique est détruite, l'Islam est victorieux».

Les manifestants voulaient protester contre la condamnation par le Sénat américain des exécutions d'anciens responsables du régime déchu. Les gardes ont frappé des mains en cadence en signe de solidarité quand les manifestants ont défilé en chantant: «Nous soutenons les tribunaux révolutionnaires» et «le Sénat américain est le protecteur des criminels». Cinq bannières étoilées au moins ont été brûlées devant l'ambassade américaine sur les murs de laquelle ont été accrochées les photos d'anciens collaborateurs du chah passés par les armes.

Des incidents ont éclaté entre éléments du parti islamique et du parti Toudeh qui s'étaient joints à la manifestation. Violamment conspués, les militants communistes ont dû battre en retraite après quelques affrontements. D'autre part, cinq militaires ont été fusillés dans trois villes d'Iran pour leur rôle sous l'ancien régime, ce qui porte à 268 le nombre des exécutions depuis le début de la révolution.

On a par ailleurs appris de Detroit que le gouvernement iranien a pris le contrôle de 55 pour cent de la filiale iranienne de General Motors détenue par des intérêts privés. Le gouvernement aurait l'intention de désigner quatre des sept membres du conseil d'administration de la filiale de GM qui, selon un porte-parole de la compagnie, devrait conserver intacte sa propre participation de 45 p.c.

Les pourparlers de paix du Sinaï débutent sous de mauvais augures

d'après AFP, Reuter, PA, UPI

Au moment où l'Égypte reprend aujourd'hui possession de la ville d'El Arich, après douze années d'occupation israélienne, et que débutent les difficiles négociations avec Israël sur la question de l'autonomie palestinienne, le secrétaire d'État américain Cyrus Vance a rappelé à MM. Sadate et Begin l'impérieuse nécessité d'accomplir des progrès réels et rapides pour briser l'hostilité du reste du monde arabe à l'égard de l'Égypte.

L'avertissement américain, qui sera renouvelé dans la longue déclaration que le secrétaire d'État Vance compte faire, ce matin, à l'ouverture des négociations, à Beersheba, en territoire israélien, survient au moment où Le Caire et Tel-Aviv se disputent encore sur le calendrier de l'ouverture des frontières et la normalisation des relations entre les deux pays.

Les Israéliens, confiants dans les assurances verbales faites par M. Sadate à M. Begin lorsque ce dernier s'était rendu au Caire, le mois dernier, escomptaient que les frontières seraient ouvertes dès la remise d'El Arich à l'Égypte aujourd'hui et non dans neuf mois, comme le prévoit le traité de paix.

Les Palestiniens

Les pourparlers de Beersheba s'ouvrent, en effet, sous de mauvais augures: hier, à l'occasion de la «Journée de l'Afrique», le président Sadate a implicitement accusé M. Menachem Begin de chercher à rendre sans objet les négociations sur l'autonomie. Faisant allusion à de récentes déclarations du premier ministre israélien, à Londres, assurant qu'Israël n'accepterait jamais la création d'un Etat palestinien, M. Sadate a dit être au courant «de tentatives provenant de certains milieux israéliens visant à rendre sans objet les négociations sur une autonomie palestinienne complète».

On sait que les définitions de MM. Sadate et Begin sur l'autono-

mie palestinienne sont diamétralement opposées. Si M. Sadate insiste sur une totale détermination débouchant sur la création d'une entité palestinienne, M. Begin, lui, ne conçoit qu'une autonomie limitée des populations des territoires occupés sur lesquels Israël entend maintenir sa souveraineté. Seule concession de Tel-Aviv, le plan d'autonomie israélien en 18 points ne sera pas déposé formellement sur la table des négociations mais servira de référence.

Dans l'entourage du secrétaire d'État américain, on ne cache pas que la seconde phase des négociations risque de n'avancer qu'au ralenti, chaque parti campant sur ses positions. Du côté américain, on a fait savoir que les États-Unis se réservent le droit d'intervenir de temps à autre, surtout pour relancer la négociation si elle s'enlise, et pour la réinsérer dans le cadre du règlement global prévu par les accords de Camp David. M. Vance aurait également été très critique sur le rôle d'Israël au Liban et sur les opérations de représailles menées par les forces armées israéliennes.

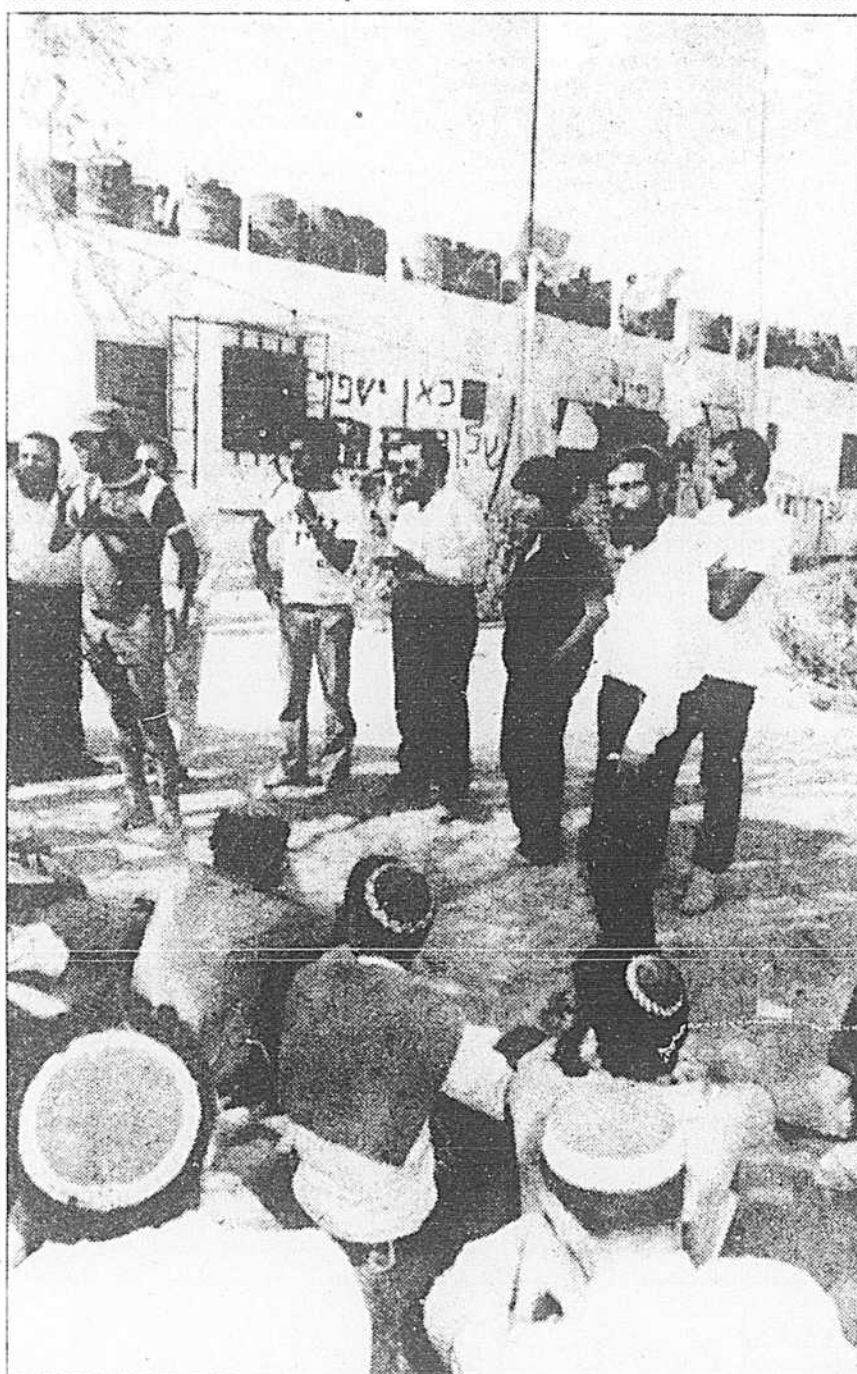
Toutefois, le président Sadate cueillera, aujourd'hui, dans son pays le premier fruit du processus de paix engagé entre l'Égypte et Israël depuis son voyage historique à Jérusalem, le 19 novembre 1977.

L'Égypte va récupérer, en effet, une première portion du Sinaï: la bande côtière méditerranéenne se terminant à l'est par la ville d'El Arich. La totalité de la péninsule devrait avoir été restituée par Israël dans trois ans.

Cela n'a pas été sans incidents dont le plus important a été l'échauffourée entre soldats israéliens et colons qui refusaient d'évacuer un potager situé à la périphérie d'El Arich. En dépit de la visite de trois ministres, les colons, finalement, n'ont cédé qu'à la force après avoir bombardé de légumes les soldats venus les contraindre à quitter le terrain. Ces

derniers ont riposté par des lances à eau, transformant le terrain sablonneux en boue dans laquelle

les adversaires pataugeaient péniblement. On dénombre plusieurs blessés du côté de l'armée.



Des colons israéliens ont causé un incident hier en refusant de quitter les terres qu'ils cultivaient dans le Sinaï. Ce territoire occupé par les Israéliens depuis 1967 est remis à l'Égypte aujourd'hui.

Symposium sur la sexualité de l'enfant

les 7, 8 et 9 septembre 1979

pour information
Symposium Enfance et sexualité
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-4679

Pré-programme

Secteur A
Développement sexuel de l'enfant "normal"
Secteur B
Difficultés, conflits, pathologies et thérapies de la sexualité et de l'érotisme de l'enfant
Secteur C
Expériences éducatives et pédagogiques sur la sexualité de l'enfant
Interprétation
- Français - Anglais
Coût d'inscription
Avant le 31 mai \$80.00
Après le 31 mai \$100.00

Conférenciers invités:
Carlfréd B. Broderick, Mary S. Calderone, Albert Ellis, Robert J. Flynn, John H. Gagnon, Richard Green, Harry F. Harlow, Harold C. Lyon, Heino Meyer-Bahlburg, Ira L. Reiss, Ronald J. Slab et cinquante autres présentations



L'Année Internationale de l'Enfant 1979

CORRECTION

Dans nos réclames parues le 16 mai, l'offre de «Barbecue au gaz Canadina» no 291130 paraissait avec une mauvaise illustration.

Nous nous excusons de cette erreur et de tous les inconvénients que cela aurait pu vous occasionner.



POUR OBTENIR UNE MAIN-D'OEUVRE SPECIALISEE...
285-7320
SOUS LA RUBRIQUE
carrières et professions
dans la presse

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

Escompte de 20 à 60%

SYSTEME STEREO

Idéal pour le chalet ou la maison



Technics

Récepteur AM-FM stéréo

Technics

modèle SA-80 de 30 watts

RMS total

Tournes-disques

Technics

semi-automatique à entraînement par courroie avec

servomoteur C.C. modèle SL-1P

Les haut-parleurs

KENWOOD modèle SLM-200

Prix ordinaire: \$729⁹⁵

SPECIAL M.T.L.

\$429⁵⁰NOTRE DEVISE
SERVICE
QUALITE
BONS PRIXTEAC
SANSUI
KENWOOD
PIONEER
AKAI
TOSHIBA
BIC
VENTURI916 est, av
Mont-Royal
527-9511A.P.S. STEREO
40268 av. St-Jacques
Sainte-Catherine
527-95112335 est. rue Bélanger
(coin des Érables)
721-11066952 est. rue Sherbrooke
(metro Radisson)
255-2893

Selon l'ex-ambassadeur en exil à Montréal

Bokassa, un autre Idi Amin

par Pierre SAINT-GERMAIN

En «exil difficile» au Québec, un ex-ambassadeur de l'empereur du Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, a déclaré hier à LA PRESSE que «cet homme sanguinaire a tué dans son pays autant d'innocents qu'Amin Dada en a éliminés en Ouganda» et l'a accusé d'être responsable d'autres «massacres d'enfants» que ceux dont fait actuellement état la presse internationale.

M. Makombo Bamboté, 47 ans, qui fut le premier ambassadeur centrafricain au Canada, en 1973, a brossé un affreux tableau de la situation au Centrafrique depuis le coup d'Etat sanglant grâce auquel Bokassa prit le pouvoir en 1966 dans l'ancienne colonie française presque trois fois plus petite que le Québec mais qui ne compte qu'environ 3,000,000 d'habitants:

• En janvier 1979, les forces armées et policières de Bokassa, qui s'est proclamé président à vie en 1971 et empereur en 1976,

ont assassiné de 500 à 1,000 enfants dans le capitale, Bangui. Il a fait tirer sur ces écoliers qui manifestaient contre le port obligatoire d'un uniforme.

• En avril 1970, de 50 à 100 enfants de huit à 16 ans furent enlevés dans un quartier populaire de Bangui, torturés et battus à mort. Il s'agissait encore d'écoliers qui, cette fois, appelaient les fonctionnaires — non rémunérés faute d'argent dans les coffres de l'Etat — à ne pas travailler.

• Le règne de Bokassa est une faillite dans tous les domaines, la maladie et la faim font de nombreuses victimes, la garde impériale et la police secrète exercent une terrible répression, les prisons sont de véritables enfers: un mois en geôle équivaut à la mort, faute de nourriture.

Bamboté, qui fut aussi ambassadeur du Centrafrique auprès de l'UNESCO, à Paris, en 1970, ajoute:



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE
M. Makombo Bamboté

• Toute la population veut en finir avec Bokassa, qui est très

riche et qui pourrait bien être de connivence avec certains milieux d'affaires intéressés aux ressources centrafricaines, dont les diamants, l'uranium et le manganèse.

• L'occasion est bonne de renverser Bokassa. Il importe que tous les Centrafricains appuient le Front de libération, mènent une campagne de «désobéissance», et que les diplomates centrafricains en poste dénoncent le régime — comme vient de le faire le général Sylvestre Bangui, ambassadeur à Paris, ci-devant en poste à Ottawa. Il faut un véritable changement — et non un replâtrage — dans ce pays riche où tout le monde pourrait bien vivre.

Journaliste et écrivain, M. Bamboté, qui a été la cible de tentatives d'attentats de la part des agents de Bokassa, doit prochainement publier un livre intitulé «Le coup d'Etat nègre — Bokassassine».

dépêches

LE BLOC populaire révolutionnaire a évacué hier la cathédrale de San Salvador que ses militants occupaient depuis près de trois semaines pour appuyer leurs revendications. Plus tôt, plus de 2,000 partisans du BPR avaient participé à un défilé funèbre pour accompagner au cimetière les dépouilles de plusieurs camarades tués mardi par la police près de l'ambassade du Venezuela. Ils ont ainsi défilé l'état de siège proclamé la veille par le gouvernement, mais on n'a signalé aucun accrochage. Un commando du BPR occupait toujours l'ambassade de France.

LA CHAMBRE des représentants a approuvé hier par 202 voix contre 196 le projet de budget américain pour l'année fiscale 1980 qui débute le 1er octobre prochain. Le projet prévoit des dépenses de \$532 milliards et un déficit de \$23 milliards. Il a été voté après que l'aile gauche du parti démocrate eut obtenu satisfaction sur les sommes affectées aux programmes sociaux. Mercredi les démocrates libéraux s'étaient alliés aux conservateurs républicains opposés au déficit prévu pour bloquer le budget.

DES CENTAINES d'extrémistes flamands ont manifesté hier devant le palais royal de Bruxelles contre ce qu'ils considéraient comme une ingérence du roi Baudouin dans l'affaire des Fourons, symbole du litige communautaire entre les deux groupes linguistiques belges. «Majesté, occupez-vous de vos affaires!» pouvait-on lire sur des banderoles pendues dans la cour du palais. Le VMO, mouvement flamand, a dénoncé la rencontre de la veille entre le roi et le chef d'un groupement wallon.

BERT LANCE, ancien directeur du Budget, a comparu hier devant un magistrat fédéral et a plaidé non coupable aux accusa-

tions de malversations bancaires portées contre lui et trois associés dans deux banques de la Georgie. Il a déclaré que l'acte d'accusation en 22 points était «totalement ridicule» et que le grand jury qui l'a inculpé avait agi sous «l'énorme pression des médias d'information». La date du procès n'a pas encore été fixée.

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, M. Waldheim, a lancé hier un appel à tous les Etats pour leur demander de donner la plus haute priorité à l'assistance aux réfugiés d'Indochine dont le sort, a-t-il dit, a maintenant atteint le stade critique. Hier, près de 2,300 nouveaux réfugiés vietnamiens sont arrivés à Hong Kong, où 31,000 autres attendent déjà dans des camps de transit. Les nouveaux arrivants devront rester à bord des bateaux jusqu'à ce que leur situation soit éclaircie.

UN ENGIN rudimentaire a explosé hier au ministère des Affaires étrangères italien à Rome. L'attentat a été revendiqué par le Mouvement révolutionnaire populaire (extrême droite), auteur de récents attentats contre le Capitole et la prison de Regina Coeli. Le mouvement a dit vouloir s'attaquer «au centre de liaison du capitalisme international». Une caserne de pompiers a aussi été attaquée par des terroristes au cocktail molotov et plusieurs véhicules ont été détruits.

AU NEPAL, le premier ministre Kirtinidhi Bista a démissionné à la suite des violentes manifestations de mercredi à Katmandou entre les forces de police et des milliers de protestataires réclamant des réformes politiques. Plus tôt, le roi Birendra avait annoncé la tenue prochaine d'un référendum national sur l'opportunité de revenir à un système de pluralité des partis politiques ou le maintien de l'actuel système sans partis (monarchie dotée d'une assemblée nationale consultative).

Cycle attentats-représailles au Liban

d'après AFP, PA, Reuter

Poursuivant le cycle attentat-représailles, la résistance palestinienne a réalisé un attentat à Gaza et bombardé pour la deuxième fois, hier soir, un établissement israélien à proximité de la frontière libanaise. Ces actions surviennent quelques heures après le deuxième raid de l'aviation israélienne en deux jours contre des bases palestiniennes du Sud-Liban.

Ce raid avait suivi le bombardement à la roquette d'un établissement frontalier israélien à l'aube, au cours duquel deux personnes avaient été blessées, selon l'armée israélienne. Mercredi, l'aviation israélienne s'en était prise aux bases palestiniennes situées près de Tyr, en représailles contre l'attentat à la bombe à un arrêt d'autocar dans la localité de Petah Tikvah, qui avait causé la mort de deux femmes et d'un enfant en bas âge.

Les autorités libanaises esti-

ment à 34 morts et 50 blessés le bilan des représailles israéliennes. Ce bilan risque de s'aggraver, surtout après l'attentat de Gaza où trois personnes ont été légèrement blessées par l'explosion d'une bombe en direction d'un autocar israélien et le bombardement à coups de roquettes Katioucha d'un établissement israélien à proximité de la frontière libanaise.

De source militaire, on affirme, en effet, que le harcèlement des positions palestiniennes dans le sud du Liban doit désormais être considéré comme une action militaire classique faisant partie du programme opérationnel habituel des forces israéliennes en vue de «bousculer le dispositif terroriste et d'empêcher ou de gêner les préparatifs des opérations de fedayin en Israël». On parle déjà de «guérilla aérienne contre les fedayin» et de «guerre aérienne contre les fedayin» basée sur la directive de M. Begin: «Nous

frapperons l'OLP par mer, par terre, par air et par tout moyen qui nous semblera indiqué, au moment et au lieu qui nous conviendra».

A Beyrouth, le sentiment général est l'impuissance. On estime qu'en frappant la résistance palestinienne au Liban, Israël déclenche une riposte palestinienne dont les conséquences sont à chaque fois plus dramatiques pour les populations civiles.

Le Liban, d'ailleurs, ne semble pas être au bout de ses peines car, en fin d'après-midi, les combats de rues ont repris à Beyrouth, la radio phalangiste accusant ses adversaires de gauche d'avoir tiré 25 obus et 15 roquettes sur son quartier général. Des combats se sont déroulés le long de la «ligne verte». Leur intensité est beaucoup moins forte que ceux qui avaient ravagé la ville en octobre et provoqué des centaines de morts. On ignore le nombre des

victimes. Le QG de la Force Arabe de Dissuasion est demeuré silencieux.

Strauss vise la chancellerie

Josef Strauss, ancien ministre ouest-allemand de la Défense, homme dont les convictions politiques se situent résolument à droite, a décidé de tenter d'obtenir la présidence de l'Union chrétienne-démocrate pour briguer la chancellerie l'an prochain. Le président de la CDU, M. Helmut Kohl, n'a pu obtenir la victoire lors des dernières élections fédérales en 1976 et beaucoup estiment dans les rangs de l'opposition qu'il n'est pas l'homme qui mènera les chrétiens-démocrates au succès en 1980, après onze années d'opposition.

C'EST UNE RÉVOLUTION...



«Près de Saint-Sauveur» par Tremblay, 32" x 56" (encadré) \$85 (Ord.: \$475)

C'EST UNE OFFRE SANS PAREILLE...

C'est une vaste sélection de peintures à l'huile originales par des artistes québécois, français et italiens qui doit être sacrifiée au public, malgré l'inflation, à des prix vraiment ridicules.

C'est une occasion unique dont tous les Montréalais doivent profiter.

GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop)
tél.: 845-4383

OUVERT
Lundi-jeudi 9h à 6h
Vendredi 9h à 9h
Samedi 9h à 5h



C'EST UNE LIQUIDATION!!!

Voici quelques exemples:

\$90. (Ord. \$275)	\$35. (Ord. \$90)	\$150. (Ord. \$425)
\$215. (Ord. \$625)	\$60. (Ord. \$200)	\$50. (Ord. \$150)

ENCADREMENTS LUXUEUX INCLUS DANS CES PRIX

Garantie jusqu'en 1994.

Chez Dauphin, c'est une piscine que vous achetez. Pas des problèmes!

Dauphin est une maison bien de chez nous. Depuis plus de 20 ans, elle fabrique et installe elle-même des piscines de qualité. Elle connaît son affaire. Ses techniciens consciencieux ont reçu une solide formation à l'usine et sont toujours prêts à vous aider de leur expérience.

Votre piscine Dauphin vous procurera une douce satisfaction les jours de grande chaleur. Mais votre satisfaction sera encore plus grande parce que vous serez sûr que votre piscine creusée est faite de modules d'aluminium brevetés, résistants à la rouille et à la corrosion; qu'elle est doublée de robuste vinyle «florentin»; qu'elle est équipée de tout le nécessaire; que toute la structure est garantie par écrit pour 15 ans et la toile pour 10 ans; et que vous pouvez faire analyser l'eau et consulter les techniciens pendant toute la durée de la garantie. De plus, en achetant du manufacturier, vous aurez le service à portée de la main, donc plus rapidement que d'un fabricant de l'extérieur de la ville.

Oui, chez Dauphin, quel que soit votre choix, vous achetez une piscine de haute qualité à un prix

raisonnable, avec pleine garantie de satisfaction! Vous constaterez vite que, chez Dauphin, on ne parle pas à travers notre casque de bain!

Service à domicile!

Appelez-nous au numéro 332-6060. Un représentant expérimenté ira vous montrer, chez vous, tous les modèles et toutes les dimensions. Il évaluer vos besoins et vous fournira un devis gratuitement.

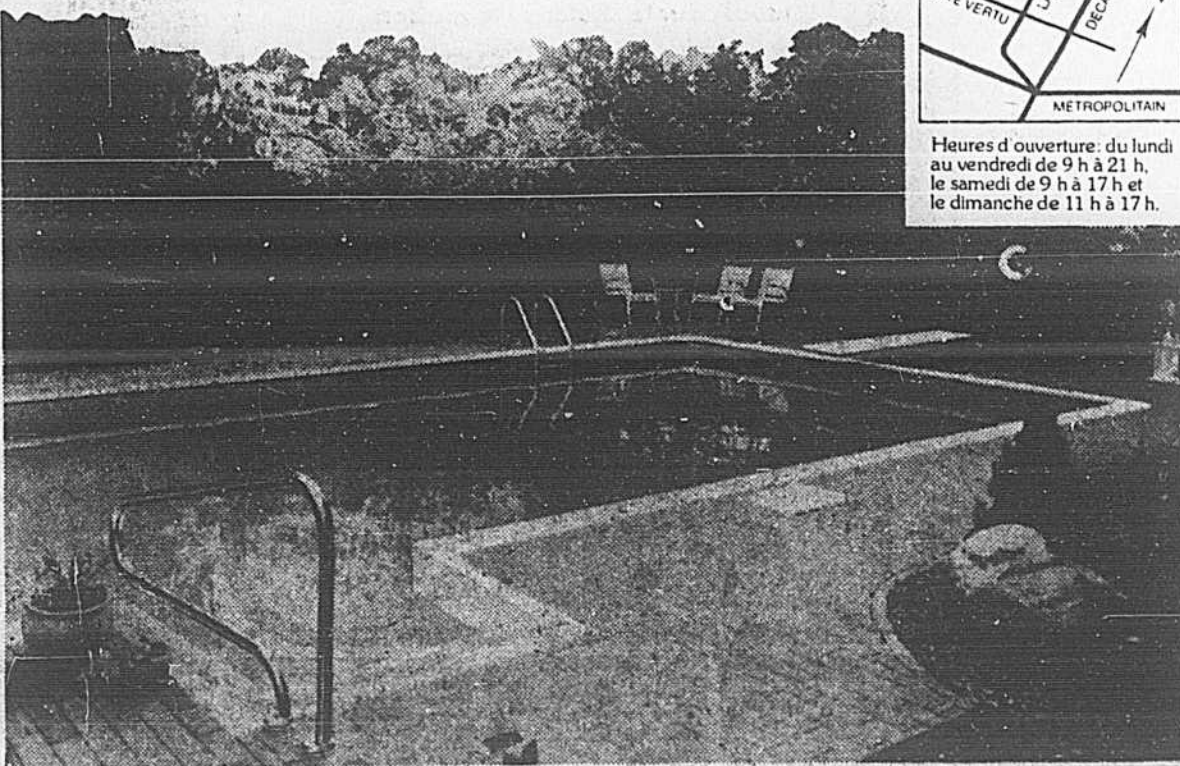
Piscines Dauphin

Une longueur d'avance.

Piscines Dauphin Ltée
2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
Tél.: 332-6060



Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 11 h à 17 h.



SOLDÉ D'UN JOUR SEULEMENT — SAMEDI — DE 9 H À 5 H ENTREPÔT SIMPSONS 110 MONTÉE-DE-LIESSE SUD

BONS ACHATS POUR LE DIVERTISSEMENT

Modèles de démonstration et d'étalage. Tous entièrement garantis. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

65 TÉLÉVISEURS-COULEUR. Modèles portatifs et consoles de marques réputées dans le groupe.

Orig. 499.99 à \$1495 **329.99 à 1099.99**

10 TÉLÉVISEURS NOIR/BLANC PORTATIFS. Ecrans 12" et 20".

Ecran 12" Orig. 119.99 à 129.99 **84.95 à 109.99**

Ecran 20" Orig. 129.99 à 229.99 **119.99 à 159.99**

40 SYSTÈMES STÉRÉO MODULAIRES Orig. 229.99 à 729.99 **149.99 à 549.99**

100 RADIOS-REVEILS ET RADIOS PORTATIFS Orig. 29.99 à 99.99 **19.99 à 59.99**

A PRIX DE SOLDE! ORGUES ET PIANOS D'OCCASION

Tous entièrement garantis et en parfaite condition de fonctionnement.

LA SÉLECTION COMPREND: Orgues électroniques: Yamaha, Lowrey, Hammond, Thomas, etc.

Pianos droits d'occasion **\$695** et plus

\$795 et plus

Rayon 395, entrepôt seulement

APPAREILS ELECTROMENAGERS

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

Orig. 544.98 **464.98**

1 seul. Cuisinière 30" Kenmore. No 66796. Or. 544.98 **464.98**

2 seul. Machines à laver Kenmore. No 48310. Blanc. 459.98 **414.98**

1 seul. Machine à laver Kenmore. No 48310. Blanc. 489.98 **439.98**

1 seul. Machine à laver portable Kenmore. No 25456. Or. 449.98 **364.98**

1 seul. Séchoir automatique Kenmore. No 88310. Blanc. 299.98 **254.98**

1 seul. Séchoir automatique Kenmore. No 88300. Blanc. 299.98 **239.98**

1 seul. Lave-vaisselle portable Kenmore. No 79871. Blanc. 579.98 **474.98**

1 seul. Lave-vaisselle portable Kenmore. No 77171. Blanc. 469.98 **364.98**

1 seul. Réfrigérateur 17 pi. cu. Kenmore. No 78920. Blanc. 615.98 **514.98**

1 seul. Réfrigérateur 17 pi. cu. Kenmore. No 79998. Amande. 785.98 **699.98**

1 seul. Congélateur-coffre Kenmore. No 31250. Blanc. 325.98 **274.98**

1 seul. Congélateur-coffre Kenmore. No 37076. Or. 279.98 **229.98**

De nombreux autres modèles disponibles!

Rayon 430, entrepôt seulement

LINGE DE MAISON

Orig. 12.99 **12.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

Orig. 19.98 à 44.98 **15.99 à 36.99**

VASTE SÉLECTION DE MEUBLES

Quelques articles légèrement défraîchis, quelques-uns légèrement endommagés, d'autres avec légères réparations. Vendus TELS QUELS.

MEUBLES STYLE COLONIAL

1 seul. Canapé et berceuse «Aida». Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse sur sièges. Oreilles, appuie-bras et cadre en pin. Rouille. **469.98**

3 seul. Causeuse «Aida». Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse sur sièges. Volant. Garniture fini érable. Brun. **179.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «Meridian». Coussins mousse sur sièges. Oreilles et appuie-bras garnis érable. Recouvrement motif floral rouge. **579.98**

4 seul. Canapé et berceuse pivotante «Aida». Dossier à coussins semi-tenants. Coussins mousse sur sièges. Volant. Garniture érable. Imprimé colonial. 2 ton brique, 2 ton or. **479.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «Troister». Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse sur sièges. Recouvrement motif floral brun/beige. **549.98**

2 seul. Canapé-lit/causeuse. Appuie-bras s'abaissant pour former lit simple. Recouvrement brun. **129.98**

3 seul. Causeuse. Cadre au bois apparent fini Salem. Ecouais brun sur fond blanc cassé. **129.98**

1 seul. Unité murale 3 pcs «Kroehler». Fini pin. **799.98**

1 seul. Ens. 7 pcs «Roxton» pour salle à diner. Bahut, vaisselier, 2 chaises, 2 fauteuils, table 40" x 72", extensible à 96" avec tréteau. Érabie fini fumée. **1749.98**

1 seul. Dinette 5 pcs «Roxton». Table ovale avec rallonge, 4 chaises matelot. Érabie fini fumée. **439.98**

2 seul. Dinette 5 pcs «Marius Ouellet». Table rectangulaire avec 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil. **369.98**

3 seul. Bahut et vaisselier «Marius Ouellet» assortis. **329.98**

1 seul. Dinette 5 pcs «Yu-Go». Table ronde à piedestal et 1 rallonge, 4 chaises. Fini naturel. **439.98**

1 seul. Dinette 5 pcs «Yu-Go». Table rectangulaire à 2 rallonges, 4 chaises. **339.98**

3 seul. Commode triple «Marius Ouellet». Fini ton canelle. **169.98**

3 seul. Bibliothèque 30" «Marius Ouellet». Fini ton canelle. **64.98**

2 seul. Chiffonnier 3 tiroirs «Marius Ouellet». Fini ton canelle. **89.98**

De nombreux autres articles à prix très réduits

ENS. ET MEUBLES D'APPOINT POUR SALLE À DINER

1 seul. Ens. 9 pcs pour salle à diner. Bahut, vaisselier, table 1 rallonge, 4 chaises, 1 fauteuil. Cerisier. **\$2200**

1 seul. Ens. 5 pcs pour salle à diner. Table, 4 chaises. Chêne naturel. **489.98**

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à diner. Bahut, vaisselier, table 1 rallonge, 3 chaises, 1 fauteuil. Acajou. **\$1650**

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à diner. Bahut, vaisselier, table avec 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil. Cerisier. **999.98**

1 seul. Ens. 7 pcs pour salle à diner. Bahut, vaisselier, table 1 rallonge, 4 chaises. Chêne naturel. **859.98**

1 seul. Fauteuil avec siège ton beige. Fini Pacanier. **\$140**

1 seul. Chaise. Siège ton or. Acajou. **\$65**

Rayon 401, entrepôt seulement.

ENS. ET MEUBLES D'APPOINT POUR VIVROI

1 seul. Canapé et fauteuil «NuVision». Coussins mousse sur sièges. Recouvrement en couteil ton mandarine. **499.98**

1 seul. Causeuse «NuVision». Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse sur sièges. Recouvrement tweed ton rouille. **269.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «Coopers». Dossier à coussins amovibles, volants. Recouvrement au motif floral vert. **999.98**

1 seul. 2 pcs modulaire «Meridian». Dossier à coussins amovibles, coussins mousse sur sièges. Recouvrement tweed ton beige. **399.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «Bedford». Coussins mousse. Recouvrement velours rouge cerises. **499.98**

1 seul. Causeuse «Reed». Dossier à coussins, semi-tenants. Recouvrement velours ton gris. **199.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «NuVision». Coussins mousse sur sièges. Recouvrement aspect velours au motif ton brun. **299.98**

1 seul. Canapé et fauteuil «Coopers». Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse sur sièges. Recouvrement aspect tweed vert et or. **599.98**

2 seul. Canapé et fauteuil «NuVision». Coussins amovibles, volant. Recouvrement floral multicolore. **499.98**

MEUBLES D'APPOINT

Une vaste sélection de tables et d'unités murales. Variété de styles et dimensions. Plusieurs modèles de genre unique, d'étalage et fins de séries. Quelques-uns légèrement endommagés. Pièces idéales pour rehausser votre décor.

Orig. 69.98 à 479.98 **49.98 à 329.98**

ENS. ET MEUBLES D'APPOINT POUR CHAMBRE À COUCHER

1 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, miroir, armoire, chevet 60", 2 tables de nuit. Brun naturel. **899.98**

1 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, miroir, armoire, chevet 60", 2 tables de nuit. Bois de rosennaturel. **999.98**

1 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, miroir 3 sections, armoire, chevet 60", 2 tables de nuit. Chêne naturel. **1199.98**

1 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, miroir, chiffonnier 5 tiroirs, chevet 60", 2 tables de nuit. Pacanier. **1149.98**

2 seul. Ens. 3 pcs. Commode double, miroir, chiffonnier, chevet 60". Osier blanc. **339.98**

1 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, 2 miroirs, armoire, chevet 60", 2 tables de nuit. Pacanier. **1799.98**

2 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, 2 miroirs, armoire, chevet 60", 2 tables de nuit. Chêne foncé. **\$800**

1 seul. Ens. 3 pcs. Commode triple, miroir, étagère, chiffonnier, 5 tiroirs, chevet 60". Fini pin. **339.98**

5 seul. Ens. 5 pcs. Commode triple, 2 miroirs, chiffonnier 5 tiroirs, chevet 60", 2 tables de nuit. Pacanier. **549.98**

Rayon 401, entrepôt seulement

MEUBLES JUVENILES

Sélection de lits pour bébés, commodes, matelas, coussinets, poussettes, chaises hautes, parcs.

Orig. 21.98 à \$139 **9.98 à 79.99**

Rayon 473, entrepôt seulement

ARTICLES MÉNAGERS

Sélection d'accessoires pour la salle de bain et autres articles comprenant: pèse-personne, paniers à linge, batteries de cuisine, articles en bois, accessoires de cheminée, plus un assortiment d'appareils électriques, nouveaux ou remis à neuf.

Orig. 9.98 à \$399 **19.98 à \$199**

Rayon 426, entrepôt seulement.

MEUBLES EN TECK ET D'APPOINT

2 seul. Ens. dinette 5 pcs en teck. 1 table à 1 rallonge et 4 chaises. **549.98**

1 seul. Table ronde en teck avec 2 rallonges. **189.98**

1 seul. Table rectangulaire en teck. **139.98**

1 seul. Ens. lit en teck. 60" x 80" avec tables de nuit tenantes, matelas mousse compris. **359.98**

9 seul. Unité murale 2 pcs en pin. Base 2 portes, unité supérieure bibliothèque. **199.98**

1 seul. Canapé et fauteuil. Ton rouille. **459.98**

1 seul. Canapé-lit et fauteuil. Recouvrement velours côtelé beige. **\$510**

2 seul. Fauteuil. Ton beige. **139.98**

6 seul. Unité murale pin naturel. Base 4 tiroirs, unité supérieure bibliothèque. **129.98**

1 seul. Bahut et vaisselier en teck. **389.98**

1 seul. Bureau en teck. **129.98**

1 seul. Bahut et vaisselier en teck. **499.98**

19 seul. Unité murale, 2 pcs en pin. Base 2 portes, unité supérieure bibliothèque. Pin naturel/brun. **139.98**

1 seul. Unité murale 2 pcs en teck. Base 2 portes, unité supérieure avec portes vitrées. **379.98**

MEUBLES D'ÉTÉ

Vaste sélection comprenant tables, chaises et chaises longues. Quelques-uns en rotin dans le groupe.

Orig. 49.98 à 329.98 **24.98 à 189.98**

FAUTEUILS D'APPOINT

Plusieurs modèles de genre unique, fins de série et d'étalage. Tissus variés. Fauteuils inclinables et décoratifs dans le groupe. Chaque modèle non disponible dans chaque gamme de prix.

Orig. 79.98 à 179.98 **79.98 à 179.98**

MATELAS OU SOMMIERS-TAPISSIER

Fins de séries, recouvrements de séries interrompues. Tous de marques réputées. Quelques-uns légèrement défraîchis, mais tous neufs. Formats 39" et 54" dans le groupe. Tous les formats ne sont pas disponibles dans chaque gamme de prix.

Orig. 69.98 à 99.98 **69.98 à 99.98**

Quelques lits continentaux à prix spéciaux.

ENS. DINETTES EN MÉTAL

Vaste sélection d'ensembles dinette 3 pcs et 5 pcs. La plupart avec dessus de table «Arborite» rebelle aux marques. Chaises avec cadres chromés, sièges et dossiers capitonnés à recouvrement vinyle. Tous les ensembles non disponibles dans chaque gamme de prix.

Orig. 99.98 à 399.99 **99.98 à 399.99**

Aussi disponibles: vaste sélection de bars et tabourets à prix spéciaux.

Rayon 401, entrepôt seulement.

PLUSIEUR AUTRES ARTICLES À PRIX RÉDUITS POUR SOLDE RAPIDE

Plusieurs autres articles non énumérés. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Facilités de paiement. Articles vendus tels quels. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

SOLDE! MOQUETTE

Coupons de moquette. Env. 6' x 12' — 12' x 18' **rabais 25% à 50%**

Coupons de moquette 3' x 5' **3.99**

Rabais 25% à 50% — moquettes de séries interrompues. **2.99 à 9.99**

Ord. 5.98 à 19.98 **49.99**

40 seul. Tapis de moquette: 9' x 12' **49.99**

Rayon 376, entrepôt seulement

ASPIRATEURS

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

ASPIRATEURS VERTICAUX

6 seul. «Dial-a-Matic» de «Hoover». No 6043. 299.98 **199.98**

2 seul. «Dial-a-Matic» de «Hoover». No 5013. 199.98 **139.98**

2 seul. Aspirateur vertical «Hoover». No 4141. 139.98 **89.98**

4 seul. Aspirateur vertical «Hoover». No 4139. 109.98 **69.98**

4 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3870. 149.98 **89.98**

3 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3860. 129.98 **64.98**

2 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3688. 219.98 **129.98**

1 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3776. 189.98 **119.98**

1 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3597. 229.98 **139.98**

1 seul. Aspirateur vertical «Kenmore». No 3590. 18